



Cette année, l'Association minière du Canada met de nouveau en valeur les photos d'un de ses employés : Pierre Gratton, vice-président du développement durable et des relations publiques. Ce rapport renferme des images que Pierre a croquées partout au Canada lors d'excursions minières, entre ses réunions d'affaires et durant ses voyages personnels.

Pierre se décrit toujours comme un « photographe très amateur » et s'attache à affiner les techniques de son art : jeux d'ombres et lumières et autres effets naturels. Il a continué d'élargir ses horizons photographiques en se procurant un objectif grand-angle qu'il ajoute fièrement au téléobjectif de seconde main acquis l'an dernier. Il résiste encore farouchement au virage numérique.

Table des Matières

message au president	- 1
Vers le développement minier durable	2
Rapport sur les progrès liés à l'initiative VDMD 2005	3
Rapport du Groupe consultatif des communautés d'intérêts	10
Fait saillant De Beers Canada : Valoriser les partenariats communautaires	11
1 ^{RE} SECTION : Gestion des émissions et matériaux	13
Sommaire des progrès de l'industrie	13
Émissions de minéraux et de métaux	13
Fait saillant Teck Cominco offre une solution pour les déchets électroniques	15
2^E SECTION : Résultats de la recherche collaborative	16
Neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM)	16
Réseau de recherche sur les métaux dans l'environnement humain (RRMEH)	17
Fait saillant Relations autochtones progressistes : Diavik et Syncrude ouvrent la voie	18
3^E SECTION : Amélioration de la gestion minière responsable	19
Mines orphelines ou abandonnées en sol canadien	19
Parcs à résidus miniers et installations de gestion des eaux	20
Fait saillant Le système d'éloignement des oiseaux d'Albian est reconnu dans le monde entier	21
4^E SECTION : Aperçu des plans d'action des sociétés participantes	22

Message du président

L'initiative Vers le développement minier durable a connu une autre année trépidante. Au printemps 2005, l'AMC s'est méritée le prix de rendement environnemental de la fondation Globe, dans la catégorie des associations industrielles, en grande partie en raison de cette initiative. Une telle reconnaissance nous aide à poursuivre notre travail et nous motive à redoubler d'ardeur, tout en faisant valoir l'importance du changement.

L'initiative a fait des progrès marqués cette année. Misant sur l'expérience de la première année, les membres de l'AMC ont pris des moyens pour améliorer le processus de mesures et rapports sur le rendement, éliminer les incohérences et hausser la barre. Les sociétés utilisent maintenant des protocoles complets pour évaluer leur rendement dans les domaines clés : gestion des résidus miniers, gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre; gestion des situations de crise; et relations externes. Après une année de rodage, notre système de mesure est maintenant rigoureux et exact. Nous avons aussi conçu un système de vérification qui garantira au public et à nos membres l'exactitude des résultats rapportés.

Ce rapport témoigne de nos progrès et de notre rendement au cours de la dernière année. Il décrit aussi comment nous avons bénéficié des conseils précieux de notre Groupe consultatif des communautés d'intérêts quant à la conception et la mise en œuvre de l'initiative VDMD.

De nouveau, vous trouverez dans ce rapport des données détaillées sur les émissions de l'industrie, y compris sur nos efforts pour réduire les GES. Les données détaillées sur les émissions sont présentées dans les encarts du rapport et sur le site Web de l'AMC (www.mining.ca). Le rapport fait aussi le point sur le RRMEH et NEDEM, deux grandes

initiatives de recherche qui nous aident à mieux gérer les répercussions de nos activités sur l'environnement et la santé.

Quatre articles de fond illustrent l'engagement de l'industrie minière envers l'initiative VDMD et le développement durable. Un article porte sur le système d'éloignement des oiseaux d'Albian Sands. L'article de Teck Cominco décrit le nouveau service de recvclage des déchets électroniques au complexe de Trail, qui réduit la quantité d'ordinateurs et autres produits électroniques aboutissant aux sites d'enfouissement. Un troisième article traite du programme de relations autochtones progressistes PAR du Conseil canadien pour le commerce autochtone. Deux membres de I'AMC – Syncrude et Diavik – ont obtenu la cote or du programme PAR. Dans le quatrième article, De Beers Canada décrit sa philosophie et ses initiatives en matière de développement durable.

J'espère que vous trouverez ce rapport intéressant et utile. L'initiative VDMD prend racine dans l'ensemble de l'industrie canadienne, et vos observations et idées sont plus importantes que jamais. Je vous invite à remplir la fiche de commentaires, à la fin du rapport, et à communiquer directement avec nous pour toute question.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Gordon R. Peeling

Président et chef de la direction



Gordon R. Peeling
Président et chef de la
direction
L'Association minière
du Canada

Vers le développement minier durable



Derek Pannell Président de l'Équipe de direction de l'initiative VDMD

Chef de la direction Falconbridge Limitée

Lettre du président de l'Équipe de direction de l'initiative VDMD

En mai 2005, j'ai eu le plaisir d'assister à la cérémonie au cours de laquelle l'Association minière du Canada s'est vu remettre un prix de la Fondation Globe pour le rendement environnemental dans la catégorie des associations industrielles. L'AMC a remporté ce prix en grande partie pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD). On reconnaissait ainsi l'engagement de l'industrie minière à l'égard de l'action collective pour améliorer le rendement dans certains secteurs clés.

L'an dernier, nous avons pris maintes mesures pour solidifier les assises de l'initiative VDMD établies en 2004. Nous avons revu et renforcé tous les indicateurs de rendement et élaboré des protocoles d'évaluation pour accroître la rigueur du processus de vérification et normaliser davantage les mesures et les rapports touchant au rendement. Nous avons tenu une série d'ateliers en français et en anglais pour former le personnel des exploitations minières à la façon de mener les évaluations. Nous avons presque achevé de concevoir le système de vérification externe, qui devrait être en place



Pavot en fleur à Nain, au Labrador

en 2007, et nous sommes en bonne voie d'élaborer de nouveaux éléments de rendement tels que la biodiversité et les relations avec les Autochtones.

L'initiative VDMD prend fermement racine et est de plus en plus connue dans l'ensemble de l'industrie minière. Grâce à l'appui de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM), l'AMC a pu mettre l'initiative en place dans des secteurs de l'ICM partout au Canada. L'initiative a aussi été présentée aux conférences de l'ICM ces deux dernières années. De plus, l'AMC travaille en collaboration avec plusieurs associations minières provinciales et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs.

Ce fut une autre année captivante pour l'initiative VDMD, notamment en raison du prix Globe. Le défi consiste maintenant à poursuivre sur cette lancée. Nous comptons donc sur le soutien du Conseil d'administration de l'AMC, des leaders de l'initiative, des comités de l'AMC, des membres du Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI) et des nombreuses autres personnes qui souhaitent la réussite responsable de l'industrie minière canadienne.

Les membres de l'AMC ont entrepris une démarche audacieuse en présentant un document public qui traite non seulement des réalisations de l'industrie, mais aussi de ses lacunes. Un rapport faisant état d'un bilan parfait ne serait ni plausible ni utile. J'espère que vous adopterez une perspective équilibrée des évaluations et que vous suivrez de près les améliorations que les membres s'engagent à réaliser année après année par rapport au point de référence que ce rapport établit.

J'espère que vous aurez plaisir à parcourir le rapport qui suit et que vous apprécierez tous les efforts que de nombreuses personnes ont consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'initiative VDMD. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires une fois que vous aurez pris connaissance des progrès réalisés par notre industrie. Je vous invite aussi à prendre le temps de remplir la fiche de commentaires figurant dans ce rapport.

Bien cordialement,

Derek Pannell

Président de l'Équipe de direction de l'initiative VDMD

Rapport sur les progrès liés à l'initiative VDMD 2005

Le présent article présente les résultats de nos membres en regard des indicateurs de rendement VDMD pour la dernière année. Il traite aussi de la conception du système de vérification et du travail réalisé par le Groupe consultatif des communautés d'intérêts.

Vers la concrétisation des objectifs

À la fin de sa deuxième année, l'initiative VDMD focalise sur les objectifs suivants :

- production de rapports annuels sur les indicateurs de rendement visant la gestion des résidus miniers, l'énergie et les émissions de GES, les relations externes et la planification de la gestion de crises (évaluation du rendement et rapports par établissement)
- vérification externe des résultats dès 2007
- élaboration d'indicateurs pour de nouveaux éléments de rendement

Indicateurs de rendement VDMD

Dès le début, les membres de l'AMC ont cerné le besoin d'établir des indicateurs pour assurer l'uniformité de l'évaluation et des rapports de rendement de l'industrie par rapport aux principes directeurs de l'initiative. Les indicateurs aident à assurer la pertinence des rapports pour les communautés d'intérêts, et ils aident aussi les compagnies à améliorer leur rendement opérationnel et général.

Au moment de parcourir les résultats cidessous, vous voudrez peut-être consulter la liste d'indicateurs qui se trouve dans la



pochette du rapport. Vous trouverez aussi les protocoles d'évaluation pour chaque élément de rendement sur le site Web de l'AMC (www.mining.ca).

Nous avons beaucoup amélioré les indicateurs de rendement en 2005. En plus d'avoir modifié et ajouté des critères, nous avons élaboré des protocoles d'évaluation pour accroître la rigueur du processus. Dans le cas de la gestion de l'énergie et des GES, les compagnies font état de leurs résultats par rapport à six indicateurs, comparativement à quatre en 2004. Le système est donc plus rigoureux.

Ces modifications compliquent toutefois la comparaison des résultats de 2005 et de 2004. C'est ainsi que pour certains indicateurs, les changements ont eu pour effet d'abaisser les cotes générales de rendement, même si le rendement a pu s'améliorer. Ce rapport ne présente donc pas une comparaison complète

Les leaders de l'initiative VDMD s'arrêtent le temps d'une photo de groupe.

De g. à dr. : Patricia Dillon (Teck Cominco Limitée), Bob Masterson (Stratos Inc.), Craig Ford (Inmet Mining Corporation), Brenda Erskine (Suncor Energy Inc.), Denis Kemp (Falconbridge Limitée), Bill Ferdinand (Société aurifère Barrick), Inge Robinson (Inco Limitée), 7im Seeley (Dynatec Corporation), Gilles Couture (Compagnie minière Québec Cartier), Pierre Gratton (Association minière du Canada), Colin Seeley (Placer Dome Canada), Claire Parkinson (Inco Limitée), Lee Preziosi (Compagnie minière IOC), Barbara Shumsky (Syncrude Canada Ltd.), Claire Vivier (Falconbridge Limitée), Les Hulett (Inco Limitée)

Gestion des résidus miniers	Gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Relations externes	Planification de la gestion de crises
Politique de gestion des résidus miniers et déclaration d'engagements	Systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES	Processus d'identification des communautés d'intérêts (CI)	Préparatifs pour la gestion de crises
Système de gestion des résidus miniers	Systèmes de rapports sur les GES et la consommation d'énergie	Processus de communication efficace avec les CI et processus de mobilisation	Revue annuelle
Responsabilité	Rendement de l'intensité énergétique	Mécanisme de réponse des CI	Formation
Revue annuelle des cadres	Rendement de l'intensité des émissions de GES	Rapport de rendement	Respect des meilleures pratiques
Manuel d'EES ou protocole opérationnel			

Rapport sur les progrès du développement minier durable

Interpréter les indicateurs VDMD

Les indicateurs de rendement VDMD élaborés jusqu'à maintenant mesurent surtout la qualité et la portée des systèmes de gestion dans quatre domaines. Ils donnent une idée du rendement de l'industrie, mais ce portrait n'est pas complet. Pour plus de détails, veuillez examiner les données sur l'environnement et les émissions de GES publiées dans ce rapport et les rapports des membres.

des résultats par rapport à ceux de 2004. Il fournit toutefois des observations générales sur les progrès réalisés. L'AMC est persuadée que les résultats de cette année offriront un meilleur point de référence pour évaluer les progrès à l'avenir.

Comme pour l'an dernier, les indicateurs de la gestion des

résidus miniers, de la gestion de l'énergie et des GES, et des relations externes sont étayés par un système de cotes et des critères précis pour évaluer le rendement et surveiller les progrès. Chaque indicateur comporte cinq niveaux de rendement et des critères distincts. En général, cette catégorisation reflète les niveaux d'activité suivants :

Niveau 1 Aucun système n'a été établi; les activités sont réactives; si des procédures existent, elles ne sont pas intégrées aux politiques et systèmes de gestion.

Niveau 2 Des procédures existent mais ne sont pas pleinement uniformes ou documentées; les systèmes ou processus sont prévus et en cours d'élaboration.

Niveau 3 Des systèmes ou processus ont été élaborés et mis en œuvre.

Niveau 4 Intégration aux décisions de gestion de l'entreprise.

Niveau 5 Excellence et leadership.

L'AMC estime que le niveau 3 représente un bon rendement pour chacun des indicateurs. Dans certains cas, ce niveau constitue un objectif réaliste pour les compagnies membres.

Quel que soit le niveau de rendement déclaré, on présume que l'établissement se conforme à toutes les exigences légales et réglementaires.

Conformément aux principes directeurs de l'initiative VDMD, le système est conçu pour aider les membres de l'AMC à améliorer leur rendement en dépassant les normes réglementaires de base pour se rapprocher des meilleures pratiques globales.

Dans le cas de la planification de la gestion de crises, les compagnies évaluent leur rendement en répondant oui ou non (satisfait/ne satisfait pas aux critères) en regard des indicateurs. Un de ces indicateurs—respect des meilleures pratiques—s'applique à l'AMC même; il exige que les directives de l'AMC sur la planification de la gestion de crises soient revues et mises à jour aux deux ans pour refléter les meilleures pratiques dans l'industrie. La dernière mise à jour remonte à l'automne 2004.

Les résultats

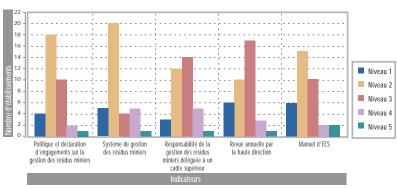
Les graphiques ci-après montrent les données des évaluations de rendement des établissements exploités par 16 compagnies membres. (On s'attend à ce que seules les compagnies membres ayant des exploitations au Canada soumettent des rapports.) Quatre compagnies membres n'ont pas soumis de rapport en 2005.

Les résultats montrent le rendement global des membres de l'AMC. Certaines compagnies publient volontairement leurs résultats individuels pour 2005. En 2004, les membres pouvaient faire état de leurs résultats à l'échelle de la compagnie ou des établissements. Cette année, les résultats sont présentés par établissement; les membres ont jugé qu'il s'agissait de la façon la plus exacte et efficace d'évaluer et de soutenir le rendement. Dans le cas de la planification de la gestion de crises, les résultats sont rapportés à l'échelle de la compagnie et des établissements.



Les leaders de l'initiative VDMD au travail

Évaluations de la gestion des résidus miniers



Évaluations au niveau de l'établissement : 35 établissements

1. Gestion des résidus miniers

Les résultats de 2005 sont mixtes. La plupart des établissements se situent au moins au niveau 3 pour les deux indicateurs mesurant l'imputabilité et la responsabilité à l'égard de la gestion des résidus. Ce résultat signifie que l'établissement a confié la responsabilité de la gestion des résidus à un cadre supérieur qui dispose d'un budget pour mettre le système en œuvre. De même, la haute direction mène un examen annuel formel et documenté du système de gestion des résidus de l'établissement. Pour parvenir au niveau 4 ou à un niveau supérieur, ces mécanismes doivent être vérifiés de façon formelle.

Les résultats pour l'indicateur 1 (politique et énoncé des engagements relatifs à la gestion des résidus miniers) et l'indicateur 2 (système de gestion des résidus miniers) ne sont pas aussi probants. En 2005, un nouveau critère a été ajouté au niveau 3 pour ces deux indicateurs, exigeant la consultation des communautés d'intérêts. Cette pratique est en place à certains sites mais ne constitue pas encore la norme. Pour bon nombre d'établissements, l'élaboration de politiques et systèmes se fait surtout à l'interne.

En 2003, l'AMC a publié son guide intitulé Comment rédiger un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance des parcs à résidus miniers et des installations de gestion des eaux. Ce guide aide les membres à élaborer des manuels d'EES pour leurs parcs à résidus miniers. Ces manuels traitent d'une gamme de questions, dont la conception des installations, leur exploitation, la conformité aux règlements, l'entretien et la surveillance, et les plans

d'intervention d'urgence. Jusqu'à maintenant, la plupart des établissements membres ont élaboré et mis en œuvre des manuels d'EES ou sont en voie de le faire.

Gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES)

En 2004, la gestion de l'énergie et des émissions de GES et les systèmes de rapports étaient regroupés sous quatre indicateurs. L'expérience nous a toutefois appris qu'il était plus facile et efficace de les segmenter davantage. Six indicateurs s'appliquent maintenant à cet élément de rendement.

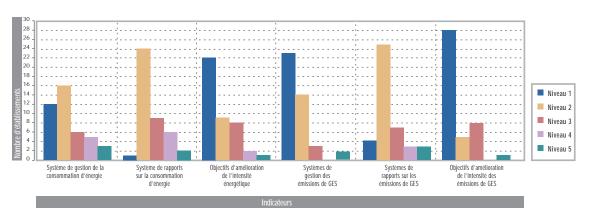
La segmentation de la consommation d'énergie et de la gestion des émissions de GES est aussi révélatrice. Fait peu étonnant, la consommation d'énergie fait davantage l'objet de mesures de gestion et de rapports que les émissions de GES, car l'industrie minière s'attache depuis plus longtemps à gérer ses dépenses énergétiques. La plupart des sites ont établi des inventaires et des systèmes ou stratégies de base pour la consommation d'énergie, y compris la désignation de responsables du dossier énergétique à l'échelle des établissements (niveau 2) et de la compagnie (niveau 3 ou plus), et disposent d'un engagement formel de la part de la haute direction. Presque tous les établissements ont des systèmes pour recueillir et faire état des données sur la consommation d'énergie, et près de la moitié rendent cette information publique. De plus, en 2005, près de 30 % des établissements avaient atteint ou dépassé l'objectif de réduction annuelle de 1 % de l'intensité énergétique, fixé par l'AMC.

Compagnies ayant soumis des évaluations aux termes de l'initiative VDMD (16):

Albian Sands Energy Inc.* Société aurifère Barrick BHP Billiton Diamonds Inc.* Diavik Diamond Mines Inc.* **Dynatec Corporation** Falconbridge Limitée HudBay Minerals Inc. Inco Limitée* Inmet Mining Corporation* Compagnie minière IOC **Newmont Mining** Corporation of Canada Limited* Placer Dome Canada* Compagnie minière IOC Suncor Energy Inc.* Syncrude Canada Ltd. Teck Cominco Limitée *

* Indique que les résultats individuels sont publiés dans l'Aperçu des plans d'action des sociétés

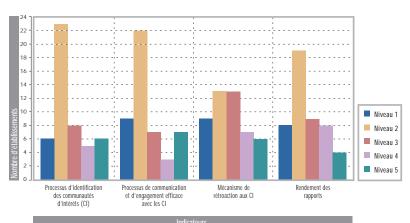
Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES)



Évaluations au niveau de l'établissement : 42 établissements

Les résultats sont moins reluisants pour ce qui est de la gestion des émissions de GES. Si beaucoup d'établissements disposent de systèmes de base pour mesurer et signaler leurs émissions de GES, plus de la moitié n'ont aucun système en place pour gérer ces émissions. La majorité des établissements ne se sont pas fixés d'objectifs quant à l'intensité des émissions de GES. Bien entendu, les sites qui mesurent et font état de leur consommation d'énergie, et qui établissent et atteignent leurs objectifs à cet égard, le font indirectement pour réduire leurs émissions de GES. Cependant, ces systèmes et interventions ne sont pas équivalents. Par exemple, l'électricité, un élément de coût important pour beaucoup d'établissements, peut être gérée, mais la gestion de l'électricité donne lieu à différents degrés de réduction des émissions de GES selon le profil de production d'électricité d'une province donnée.

Évaluations des relations externes



Évaluations au niveau de l'établissement : 48 établissements

3. Relations externes

L'évaluation des relations externes aux sites miniers a donné lieu à des rendements variés. Certains sites satisfont aux exigences relatives au dialogue externe, lesquelles sont parfois énoncées clairement dans des ententes avec les communautés locales (p. ex., ententes sur les répercussions et les avantages). La plupart des établissements ont au moins des systèmes officieux leur permettant d'identifier les communautés d'intérêts, de communiquer avec elles, de donner suite à leurs préoccupations et de faire état de leur rendement. Certains sites ne disposent toutefois encore d'aucun système. Dans certains cas, la situation s'explique par leur éloignement ou parce que la communication externe n'a pas encore été priorisée. Néanmoins, les membres de l'AMC reconnaissent le besoin de communiquer davantage avec leurs communautés d'intérêts, et ils avalisent l'importance accordée par l'initiative VDMD aux relations externes.

Beaucoup d'établissements s'accordant une cote de niveau 2 ne disposent pas de systèmes formels et documentés pour les relations externes. Dans les petites communautés où les gens se connaissent, un tel système peut sembler inutile. Cependant, bon nombre de ces sites ont signalé que l'élaboration d'un tel système était une priorité et que des travaux en ce sens étaient en cours. Les leaders de l'initiative examineront des façons de partager les meilleures pratiques pour améliorer le rendement à cet égard.

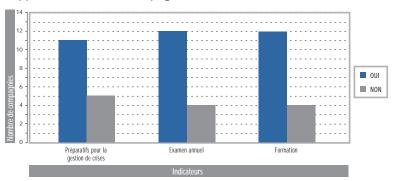
4. Planification de la gestion de crises

Le premier indicateur—l'état des préparatifs pour la gestion de crises—reçoit une note élevée. On demande aux membres s'ils disposent d'un plan de gestion des situations de crise conforme aux meilleures pratiques dans le monde. Les mots sont importants : un « non » ne signifie pas forcément qu'une compagnie n'a pas de plan de gestion des crises. Une telle réponse peut simplement signifier que le plan ne correspond pas encore au niveau d'excellence visé par les membres de l'AMC.

Les compagnies font état de progrès considérables pour les trois indicateurs, comparativement à l'an dernier. Une bonne majorité des sièges sociaux des membres de l'AMC ont en place des plans qui sont revus chaque année, et la formation à ces plans est chose courante. Un rendement tout aussi favorable est signalé à l'échelle des établissements, ce qui est encourageant, car la planification de la gestion de crises relève souvent du siège social, et il faut beaucoup de temps pour mettre pleinement en œuvre le système dans les établissements.

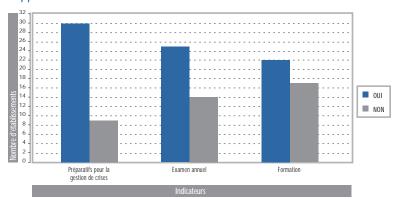
Ces résultats laissent croire que toutes les sociétés membres pourraient bientôt disposer d'un plan de gestion des crises.

Évaluations de la planification de la gestion de crises Rapports à l'échelle des compagnies



Évaluations à l'échelle des compagnies : 16 compagnies

Évaluations de la planification de la gestion de crises Rapports à l'échelle des établissements



Évaluations à l'échelle des établissements : 39 établissements

(Les compagnies de seulement une établissement ont été considérées comme faisant partie des évaluations des établissements.)



Une vue du site minier de Voisey's Bay

Vers la vérification externe

Les résultats présentés dans ce rapport se fondent sur les auto-évaluations des compagnies, une procédure que le Conseil d'administration de l'AMC juge nécessaire dans le cadre de l'évaluation du rendement. Lorsque les employés participent à l'évaluation du rendement de leur compagnie, ils peuvent identifier et prévoir plus facilement les améliorations qui s'imposent.

Cependant, le Conseil reconnaît aussi l'importance de prouver aux membres et à leurs communautés d'intérêts que les résultats signalés sont uniformes et exacts. En 2004, le Conseil a donc approuvé un plan en trois étapes pour la mise en place graduelle du système de vérification VDMD:

- Année 1 (année de déclaration 2004):
 Les membres évaluent leur propre
 rendement et en font état à l'AMC qui
 présente les résultats regroupés dans le
 Rapport sur les progrès du développement
 minier durable.
- Année 2 (année de déclaration 2005) : Comme ci-dessus. Des protocoles d'évaluation sont élaborés et utilisés pour accroître l'uniformité des évaluations et des rapports.
- Année 3 (année de déclaration 2006) : L'auto-évaluation de chaque compagnie est vérifiée par un tiers de l'extérieur.

Au cours de la dernière année, les leaders de l'initiative VDMD au sein des compagnies

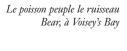
membres ont travaillé à l'élaboration du système de vérification qui permettra :

- de vérifier que les évaluations reflètent le rendement réel des compagnies;
- d'aider les membres à surveiller et évaluer la mise en œuvre de l'initiative:
- de faire en sorte que les membres de l'AMC et leurs communautés d'intérêts puissent se fier aux résultats rapportés.

Les leaders de l'initiative ont examiné divers systèmes de vérification en usage ou en voie d'élaboration par les membres de l'AMC et d'autres associations du secteur minier et autres. Plusieurs professionnels de la vérification ont été consultés ou ont participé directement à la conception du système. Le GCCI a été consulté régulièrement pour tous les éléments du système, et les leaders de l'initiative ont pu y intégrer la plupart des recommandations formulées.

Le système de vérification VDMD se fonde sur une approche multidimensionnelle. Trois éléments permettent d'assurer l'intégrité des rapports de rendement des compagnies :

- examen des résultats de la compagnie par un vérificateur externe;
- lettre d'assurance du PDG ou d'un cadre supérieur autorisé, confirmant les résultats vérifiés;
- examen annuel post-vérification du rendement de deux ou trois compagnies par le GCCI.





1. Vérification des auto-évaluations des compagnies

La vérification sera menée par des vérificateurs non rattachés à l'AMC et à la compagnie visée. Les membres embaucheront des vérificateurs externes satisfaisant aux critères et conditions énoncés dans le cadre de référence (en voie d'élaboration). La vérification externe portera sur tous les indicateurs et tous les établissements en exploitation au Canada. Les membres communiqueront leurs résultats vérifiés à l'AMC.

Durant la première année de mise en œuvre, tous les membres de l'AMC soumettront leurs résultats à la vérification externe. Par la suite, sur une rotation annuelle, le tiers des membres seront assujettis à la vérification externe.

2. Lettre d'assurance du PDG

L'année où une compagnie est soumise à la vérification externe, le PDG ou un cadre supérieur autorisé fournira une lettre d'assurance confirmant que la vérification a été effectuée. Cette lettre sera affichée sur le site Web de l'AMC.

3. Examen post-vérification

Parmi les compagnies qui auront fait l'objet d'une vérification externe une année donnée, le GCCI en choisira deux ou trois qui présenteront l'évaluation de leur rendement et les résultats de la vérification. Ces compagnies devront répondre aux questions du Groupe sur leurs résultats et leurs projets d'avenir.

L'AMC évaluera le système de vérification une fois qu'il sera en place et, sur l'avis du GCCI, déterminera si d'autres mesures sont requises pour réaliser les objectifs de l'initiative VDMD.

Le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI)

Le GCCI réunit des représentants des organismes autochtones, syndicats, communautés minières, ONG environnementaux et sociaux, milieux financiers, et des cadres supérieurs de l'industrie minière.

Le Groupe s'est réuni deux fois en 2005, le 10 mars et le 20 septembre, et a tenu des appels-conférences sur des questions particulières dans les intervalles entre ces réunions. Le Groupe a discuté de bien des questions et formulé des conseils, notamment sur les points suivants :

Membres du Groupe consultatif des communautés d'intérêts de l'initiative VDMD

Gordon Ball Syncrude Canada Ltd.

Chef Jim Boucher Premières nations de Fort McKay

Richard Briggs Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile

Charles CampbellMétallurgistes unis d'Amérique

Ginger Gibson CoDevelopment Canada

Larry HaberVille de Kimberley

Peter C. Jones Inco Limitée Peter R. Jones HudBay Minerals Inc.

Stefan Lopatka Nunavut Tunngavik Incorporated

Brenda Kelley Réseau canadien de l'environnement

Soha Kneen Inuit Tapiriit Kanatami

Christie Marinig
Timmins Economic
Development Corporation

Elizabeth May, Sierra Club du Canada **Gordon Peeling** Association minière du Canada

Alan Penn

Administration régionale Crie

Allan Morin

Ralliement national des Métis

Richard Ross

Inmet Mining Corporation

David Scott
CIBC World Markets

Chef Darren Taylor Assemblée des Premières nations

Eira ThomasStornoway Diamond
Corporation

- la conception du système de vérification VDMD
- de nouveaux éléments de rendement pour les relations autochtones et la biodiversité
- les changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans la perspective de la gestion des résidus miniers
- les mines orphelines et abandonnées

Pour plus d'information, veuillez consulter les rapports de réunions du GCCI sur le site Web de l'AMC (www.mining.ca).

Le GCCI examine ses deux années de fonctionnement pour déterminer comment accroître sa contribution. Dans le présent rapport, le GCCI présente ses points de vue sur les progrès de l'initiative et les défis auxquels l'industrie minière canadienne est confrontée.

Les prochaines étapes

L'an prochain, l'AMC continuera d'élaborer de nouveaux éléments de rendement tels que la biodiversité et les relations autochtones avec l'aide du GCCI. En 2006, l'AMC tiendra un atelier à l'intention des membres associés (fournisseurs et experts-conseils) pour déterminer comment ils peuvent participer et soutenir l'initiative VDMD. Des ateliers seront aussi organisés pour les éventuels vérificateurs externes à l'automne 2006.

Groupe consultatif des communautés d'intérêts

Le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI) est ravi de faire état pour la première fois de la mise en œuvre des indicateurs de l'initiative VDMD dans la perspective des nombreux défis environnementaux, sociaux, culturels et économiques auxquels l'Association minière du Canada, ses membres et les communautés canadiennes sont confrontés.

Le GCCI a toujours cru que l'initiative VDMD avait beaucoup de portentiel et pouvait aider les établissements miniers à reconnaître et adopter des protocoles misant sur les meilleures pratiques afin d'avoir un rendement surpassant les exigences réglementaires. La mise en œuvre de tels protocoles incite les compagnies à travailler en relation plus étroite avec les communautés pour établir des objectifs, des lignes directrices et, au besoin, des orientations précises. Cette démarche permet d'assurer la transparence des projets et de faire en sorte que les compagnies collaborent avec les citoyens qui vivent en périphérie de leurs établissements.

L'élaboration d'indicateurs de rendement, ainsi que d'un processus de vérification pour déterminer si les compagnies participantes réalisent effectivement leurs objectifs, aide les compagnies à montrer aux communautés minières qu'elles prennent leurs préoccupations au sérieux, et qu'elles planifient leurs interventions et prennent les meilleures décisions possible.

Nous félicitons les compagnies qui ont pris les devants et déployé des efforts particuliers pour intégrer le processus VDMD à leurs activités. Nous sommes conscients que l'AMC ne regroupe pas toutes les sociétés minières du Canada, et que les secteurs de l'uranium et du charbon, notamment, ne sont pas membres. Cependant, 16 des 20 membres de l'AMC font

maintenant état de leur rendement en regard des paramètres de l'initiative VDMD. Il est dommage que certaines mines ne le fassent pas, mais nous espérons qu'elles se familiariseront avec le processus et, avec l'aide du GCCI et de l'AMC, y adhéreront.

La crédibilité de l'initiative VDMD repose en grande partie sur l'atteinte des objectifs. Pour le rapport de 2005, le GCCI constate une méthode d'approche fondée sur la résolution des grandes questions d'intérêt, jumelée aux résultats en regard des indicateurs de rendement. Nous croyons que ces questions sont celles qui touchent le plus directement nos intervenants.

Un système de vérification a été élaboré en 2005 et sera mis en œuvre au cours de la prochaine année de déclaration. Le GCCI a demandé que les rapports de vérification externe de plusieurs mines soient déposés à une prochaine réunion du Groupe afin qu'il puisse commencer à examiner cette intervention concrète, formuler des commentaires et recommander des améliorations.

Nous sommes persuadés que le système prendra davantage d'importance lorsque les citoyens et les communautés entourant les mines ayant adopté les processus VDMD commenceront à constater des améliorations, à la fois sur le plan de leurs relations avec ces mines et de leur rendement environnemental.

Les lignes directrices rigoureuses pour la planification de la gestion de crises, les relations externes, la gestion de l'énergie et des émissions de GES, et la gestion des résidus miniers, ainsi que les discussions qui s'amorcent sur les relations autochtones et la biodiversité. montrent que les membres de l'AMC sont conscients de l'importance de tenir compte de ces questions cruciales dans leurs activités.

Groupe consultatif des communautés d'intérêts



Centre: Peter R. Jones, Chris Jones, Brenda Kelley, Stefan Lopatka, Eira Thomas, Rick Briggs

Arrière : Darren Taylor, David Scott, Gordon Peeling, Christie Marinig, Larry Haber, Pierre Gratton, Richard Ross, Alan Penn



De Beers Canada:

Valoriser les partenariats communautaires

e Beers fait de l'exploration diamantifère au Canada depuis 40 ans et a consacré à la fois temps et ressources humaines et financières à forger des relations fondées sur le respect.

De Beers adopte des stratégies commerciales qui répondent aux besoins actuels de la compagnie, de ses intervenants et de ses partenaires, tout en protégeant, soutenant et développant les ressources humaines, sociales, économiques et naturelles pour l'avenir. La compagnie croit que les relations communautaires solides sont essentielles à ses projets. Une petite équipe de professionnels est à la base de cette vision, mais c'est l'effectif entier de De Beers qui la concrétise.

Les cinq dernières années ont été marquées de transitions pour De Beers qui a entrepris trois projets d'exploitation et vise à devenir une grande productrice canadienne d'ici à 2009. Elle signe de plus en plus d'ententes avec des groupes autochtones partout au pays.

En juin 2005, après deux ans de négociations, la Première nation Attawapiskat du Nord de l'Ontario a voté à 85,5 %— un record au Canada—en faveur d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec De Beers pour le projet Victor. C'était la première occasion pour ce peuple de

C'était la première occasion pour ce peuple de prendre part à un projet de cette envergure, et la première entente du genre jamais conclue par De Beers.

« Notre peuple a examiné soigneusement le dossier avant de ratifier l'entente. Nous voulions nous assurer qu'elle était équitable et nous procurerait des avantages à long terme. Des préoccupations subsistent, mais nous savons que les bienfaits à long terme pour notre communauté surpassent les risques », a déclaré Mike Carpenter, chef de la nation Attawapiskat.

« Les partenariats solides sont importants pour nous, ce dont témoigne notre relation avec la nation Attawapiskat depuis le début de nos travaux dans la région dans les annés 80 », a indiqué Richard Molyneux, président et chef de la direction de De Beers Canada. « Nous avons conclu diverses ententes avec des communautés



On recense la population de caribous pour détecter tout impact de l'activité minière sur le mouvement et le comportement de la faune. Ces recensements sont effectués plusieurs fois par année dans un rayon de 31 km autour du lac Snap.

autochtones partout au Canada, mais c'est notre première ERA. Cette entente éclipse toutes les ententes antérieures en termes d'avantages dont la nation Attawapiskat bénéficiera. »

Après la signature de l'ERA, en novembre 2005, De Beers et la Première nation des Dénés Yellowknives ont conclu une autre ERA pour le projet de Snap Lake (T.N.-O.). La compagnie a négocié quatre ERA avec les communautés touchées par ce projet.

« Nous avons fait en sorte que les Dénés Yellowknives tirent des avantages tangibles du projet de Snap Lake. La conclusion de cette entente table sur nos réussites dans la région et nous offre un mécanisme plus officiel pour bâtir des liens durables avec la communauté », a ajouté John McConnell, vice-président des projets des T.N.-O.

l'emploi, en s'entraînant et les opport<u>unités </u>d'affaires

De telles ententes nécessitent temps, patience, ressources et bonne volonté de la part des deux camps. Et si ces ententes sont très importantes pour toutes les parties visées, le véritable défi réside dans leur mise en œuvre. Bien avant que les ententes ne fussent signées, De Beers en respectait déjà l'esprit.

Le 15 janvier 2006, De Beers avait dépensé plus de 171 M\$ pour la construction du complexe de Snap Lake. De ce montant, plus de 90 M\$, ou 53 % du total, sont allés à des entreprises des T.N.-O. Près des trois quarts des dépenses faites dans les T.N.-O. - soit 66 M\$ - sont allées à des entreprises ou coentreprises autochtones. Avec plus de 400 M\$ de contrats et commandes d'achats engagés avant la mi-janvier 2006, le projet de Snap Lake apportera énormément à l'économie des T.N.-O. et aux entreprises autochtones.

L'investissement de 1,5 M\$ fait par De Beers pour l'expansion du Kimberlite Career and Technical Centre, à Yellowknife, est un autre exemple de l'importance que la compagnie accorde aux partenariats sociaux. Ce projet d'expansion dirigé par De Beers réunit plusieurs partenaires : Nuna Logistics Limited, Ek'ati



Entente avec la nation Taykwa Tagamou

En mai 2005, la nation Taykwa Tagamou et De Beers Canada ont conclu une entente définissant leur relation aux fins du projet Victor. Il s'agit d'une des nombreuses ententes entre De Beers et les groupes autochtones de la région. De g. à dr.: Deborah Rickard, chef adjointe de Taykwa Tagamou; Jeremy Wyeth, v.-p., projet Victor; Dwight Sutherland, chef de Taykwa Tagamou; et Wayne Ross, de Taykwa Tagamou.

Services/PTI, Ke Te Whii/Procon, Ke Te Whii/Ledcor, Deton'Cho Corporation, I'AMEC et les écoles catholiques de Yellowknife. Ensemble, De Beers et ses partenaires ont levé 750 000 \$, une somme que le gouvernement des T.N.-O. a égalée. De Beers a fait don de 500 000 \$ sur une période de cinq ans pour la construction initiale du centre.

Dans le Nord de l'Ontario, pour favoriser la participation locale et autochtone au projet Victor, De Beers a lancé une base de données en ligne pour fournir de l'information sur les approvisionnements et les ressources

humaines aux propriétaires d'entreprises et aux entrepreneurs. « L'établissement de partenariats dans les communautés où nous sommes établis est essentiel à la réussite et au développement soutenu d'une mine au site Victor », a expliqué Jeremy Wyeth, vice-président du projet. « Étant donné que la plus grande partie du travail de construction sera confiée à contrat, cette base de données sera un outil vital pour nous permettre d'honorer notre engagement et maximiser les occasions d'emploi et d'affaires dans le Nord. »

Le partenariat de formation et d'emploi de la baie James, qui optimise les occasions de formation dans les collectivités locales, est un autre exemple des partenariats de De Beers. Un accord de contribution a été approuvé récemment entre De Beers, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et plusieurs communautés autochtones. Aux termes de cet accord, RHDCC fournira des fonds pour la formation, et De Beers fournira des fonds et des emplois aux communautés locales.

Pour plus d'information sur les partenariats communautaires de De Beers, visitez le site Web de la compagnie (www.debeerscanada.com).



13

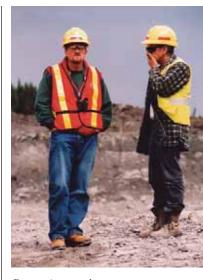
Gestion des émissions et matériaux 11 re SECTION

Sommaire des progrès de l'industrie

Depuis plus de 20 ans, les membres de l'AMC ont réduit continuellement leurs émissions dans l'air et dans l'eau. Des systèmes de contrôle, technologies et techniques de surveillance de pointe améliorent leur rendement environnemental. Les émissions varient d'année en année selon les niveaux de production, mais la tendance est à la baisse, comme en témoignent les réductions marquées d'émissions de mercure, dioxyde de soufre, plomb et cadmium. Ces réductions ont amélioré les conditions d'exposition pour l'environnement et les communautés voisines des exploitations minières. Dans le cas du dioxyde de soufre, les réductions

d'émissions ont eu un impact favorable sur les pluies acides en Amérique du Nord.

Les graphiques et tableaux ci-après montrent les émissions dans l'air et dans l'eau en 2004 par rapport à l'année de référence. Des tableaux détaillés sur les émissions de GES des membres figurent dans l'encart intitulé Bilan des émissions de gaz à effet de serre, dans la pochette du rapport. Un encart distinct présente aussi de l'information sur le Règlement sur les effluents des mines de métaux et la surveillance des répercussions environnementales (voir la pochette du rapport ou le www.mining.ca).



Des représentants du gouvernement visitent la mine de Voisey's Bay

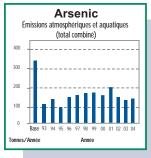
Émissions de minéraux et de métaux

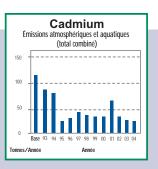
Les substances suivantes sont celles qui sont généralement émises par notre industrie. Même si elles existent à l'état naturel, leur rejet lié à l'extraction, la fonte et l'affinage peuvent poser des risques pour le milieu et la santé, qui dépendent de facteurs tels que la biodisponibilité (potentiel d'absorption par les organismes vivants) et la concentration de la substance par rapport aux niveaux naturels. Les membres de l'AMC jugent donc important de réduire leurs émissions et d'étudier leur effet possible sur l'environnement et la santé humaine.

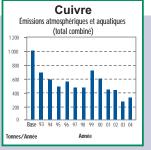
Beaucoup de membres de l'AMC participent à des initiatives communautaires d'évaluation des risques – processus multilatéraux pour déterminer l'impact des émissions d'exploitations historiques sur la santé humaine et l'environnement et élaborer des mesures d'atténuation. L'AMC est aussi un des principaux parrains du Réseau de recherche sur les métaux dans l'environnement humain (RRMEH), qui étudie le lien entre les métaux dans le milieu et leurs effets sur la santé humaine (voir l'article dans ce rapport).

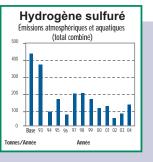
Réductions réalisées en 2004

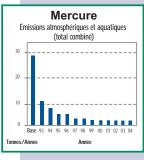
Arsenic	57%
Cadmium	79%
Cuivre	67%
Hydrogène sulfuré	69%
Plomb	87%
Mercure	93%
Nickel	74%
Zinc	75%

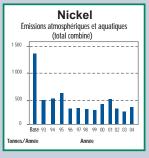


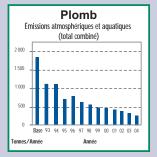


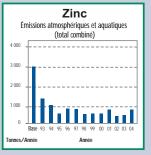












Focalisation sur le dioxyde de soufre

Les membres de l'AMC continuent de réduire leurs émissions de dioxyde de soufre (SO₂). Le dioxyde de soufre est un précurseur des pluies acides qui surviennent lorsque le SO₂ s'oxyde et se mélange à l'eau dans l'atmosphère pour produire de l'acide sulfurique. Des risques pour la santé sont aussi associés au SO₂. À de fortes concentrations, il provoque des problèmes respiratoires et exacerbe les troubles cardiovasculaires et respiratoires.

Gaz incolore, le dioxyde de soufre est produit naturellement par l'activité humaine. Les volcans, les feux de forêts et les océans sont les principales sources naturelles de SO₂. Les combustibles fossiles et la fonte de minerais sulfurés sont les principales sources humaines de SO₂.

Le métal d'intérêt dans les minerais de métaux communs du Canada se trouve sous forme de composé sulfuré, et son extraction signifie présence de soufre; or, les procédés traditionnels de fonte génèrent du SO₂. La plus grande partie du soufre est rejetée à l'étape de la concentration, avant la fonte; le reste peut être traité par le captage des gaz. Une usine d'acide sulfurique peut réduire les émissions de 80 à 99 %. Des considérations technologiques et la distance entre certaines fonderies et les marchés d'acide sulfurique peuvent toutefois être problématiques pour certaines exploitations.

De nouvelles technologies d'hydrométallurgie ne génèrent pas de SO₂, mais elles ne sont encore viables que pour le traitement de certains types de minerais sulfurés. Les recherches se poursuivent afin d'élargir ces technologies à tous les minerais sulfurés.

Émissions de dioxyde de soufre des fonderies, affineries et exploitations de sables bitumineux des sociétés membres de l'AMC, 1988–2004





Une vue de St. Andrews (N.-B.) où a eu lieu la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres des mines en 2005.

Teck Cominco

offre une solution pour les déchets électroniques

tilisant les fours de son complexe métallurgique de Trail (C.-B.), Teck Cominco œuvre un nouveau champ d'activité qui permettra de réacheminer des milliers de tonnes de déchets électroniques pour éviter qu'ils n'aboutissent dans les sites d'enfouissement de l'ouest du Canada et des États-Unis

Pendant deux ans, Teck Cominco a collaboré avec des ingénieurs et opérateurs à sa fonderie afin de mettre au point une méthode durable pour traiter les déchets électroniques. C'est ainsi qu'ils ont trouvé une nouvelle vocation pour le four n° 2 de réduction des scories. Ce four traite maintenant les déchets électroniques broyés et permet d'accroître la récupération générale de zinc, de plomb, d'indium, de germanium et de cadmium. En juin 2005, après de longs essais, Teck Cominco a annoncé qu'elle offrait son nouveau service aux clients qui souhaitent recycler adéquatement leurs déchets électroniques.

L'idée de ce projet a été avancée en août 2003 alors que Teck Cominco cherchait une façon de rentabiliser davantage le complexe de Trail. La compagnie s'intéressait à des débouchés qui ne seraient pas touchés par la fluctuation des prix des métaux, augmenteraient l'utilisation des installations existantes et généreraient de la valeur en misant sur ses procédés, technologies et connaissances des marchés. Elle savait aussi que la loi exigeait de plus en plus que les fabricants assument la responsabilité de la gestion du cycle de vie et de la bonne intendance de leurs produits.

Recyclant les accumulateurs au plomb depuis le milieu des années 80, Teck Cominco a récupéré quelque 25 000 tonnes de plomb à ce jour. On savait que les frais de recyclage sont rarement touchés par le cycle des prix des métaux et que le recyclage des déchets électroniques offrait un excellent potentiel. Le complexe de Trail, dont le four avait été



Tri et recyclage des déchets électroniques

construit en 1947 puis modifié en 2000 pour permettre le traitement des sous-produits métallurgiques en vrac, devait fermer en permanence en 2005.

On a donc entrepris de modifier le système pour traiter les métaux et plastiques qui se trouvent dans la plupart des déchets électroniques, et une série des tests théoriques et pratiques ont été réalisés. Durant la planification et les premiers essais, l'équipe a vite reconnu qu'on pourrait accroître la récupération de zinc, de plomb, d'indium, de germanium et de cadmium des matières de base. Cette constatation, jumelée à la hausse des prix de l'indium, suffit à accélérer le projet.

En août 2004, un essai de recyclage de 30 tonnes de déchets électroniques a permis de tester certaines hypothèses de départ. Les résultats furent extrêmement positifs, et l'on a pu cerner les répercussions environnementales et dangers possibles et les éliminer ou les atténuer immédiatement. En novembre, un essai de traitement de 225 tonnes a été mené sur une période de 14 jours pour évaluer le modèle de recyclage. En bout de ligne, 100 % des déchets électroniques ont été traités avec succès sans accroître les émissions au complexe. En juin 2005, le ministère de l'Environnement (C.-B.) a autorisé les installations de Trail à traiter les déchets électroniques sans que cela ne

pose de danger pour l'environnement.

Le marché des déchets électroniques évolue et s'élargit. Selon Environnement Canada, en 2005, on a accumulé plus de 156 000 tonnes de déchets électroniques au Canada, et 2,2 millions de tonnes aux États-Unis. Teck Cominco commercialise son nouveau service et travaille avec des partenaires de Trail et des environs afin d'offrir un programme efficace pour recycler ces déchets.

Teck Cominco est résolue à développer des débouchés commerciaux durables, contribuer au bien-être des communautés où elle est établie, offrir des services de valeur à ses clients et accroître l'utilité des ressources naturelles du Canada. En poursuivant ses nouvelles activités, elle collaborera avec le gouvernement, les communautés et ses clients pour faire en sorte que les produits contenant des métaux aient une meilleure chance d'être réutilisés encore et encore. La compagnie a engagé des ressources substantielles pour faire partie de la solution. Elle espère que le jour viendra où les gens de la Colombie-Britannique, de l'Ouest canadien et du Nord-Ouest du Pacifique élimineront leurs ordinateurs, imprimantes, téléphones et téléviseurs en sachant que ces produits seront recyclés selon des pratiques écologiques.

recherche.



Construction des installations portuaires de Voisey's Bay

Neutralisation des eaux de drainage dans I'environnement minier (NEDEM)

La recherche canadienne dans un contexte international

Le programme NEDEM original (1989–1997) et son successeur, NEDEM 2000 (1998-2000), ont largement contribué à élargir notre compréhension du drainage minier acide (DMA) et de la façon de le prévenir, ainsi qu'à optimiser le transfert d'information et de technologie.

Le NEDEM, très respecté au Canada et à l'étranger, est administré par un petit secrétariat au CANMET (Ressources naturelles Canada). Le Canada est le seul pays qui s'occupe du DMA et de la lixiviation des métaux grâce à un programme de recherche spécialisé, dirigé par un comité multilatéral réunissant l'industrie, le gouvernement et les ONG.

Depuis 2001, le NEDEM jette les bases d'un nouveau programme de recherche et a cerné plusieurs priorités : gestion de la fermeture des sites, vérification des technologies, lixiviation des métaux, traitement passif, prédiction avancée, gestion des boues, effets des basses températures et remblai en pâte. Durant l'année, de grands progrès ont été réalisés sur ces priorités.

Le NEDEM fait maintenant partie d'une alliance mondiale pour la recherche sur le DMA, qui réunit aussi l'International Network for Acid Prevention, I'Acid Drainage

Technology Initiative (É.-U.), l'Australian Centre for Minerals Extension and Research, et le Partnership for Acid Drainage Remediation in Europe. Cette alliance offre de nombreux avantages:

La recherche scientifique est cruciale au rendement environnemental et social de l'industrie minière. Le RRMEH élargit notre compréhension des sources et effets des métaux dans l'environnement et de leur impact sur la santé humaine. Le NEDEM a largement contribué à notre compréhension du drainage minier acide. Cette section aborde ces deux programmes de

Un article décrit comment le Conseil canadien

rigoureusement, grâce à son programme PAR, le rendement de deux membres de l'AMC travaillant avec les communautés autochtones. Ce programme nous aidera à améliorer nos

pour le commerce autochtone évalue

relations avec les Autochtones.

- meilleur partage d'information à l'échelle mondiale,
- mise en commun des ressources et optimisation des fonds,
- réduction du dédoublement des efforts et rentabilisation de l'investissement.

Les synergies ainsi créées viennent étayer davantage l'importance du programme NEDEM.

Un encart plus détaillé a été préparé à ce sujet (voir la pochette du rapport ou www.mining.ca).



Le NEDEM a largement contribué à notre compréhension du drainage minier acide.

Réseau de recherche sur les métaux dans l'environnement humain (RRMEH)

Le réseau de recherche sur les métaux amorce sa deuxième année

L'Université Guelph a fait le lancement du RRMEH le 24 octobre 2005. Le nouveau réseau misera sur le travail de son prédécesseur, le RR-LMDE (Réseau de recherche sur les métaux dans l'environnement), en place de 1999 à 2004.

Le RRMEH bénéficie d'un financement sur cinq ans du CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie) ainsi que d'un soutien financier et non monétaire de plusieurs partenaires, pour un total de 5,4 M\$. Le réseau est dirigé par D' Beverley Hale de l'Université Guelph et soutenu par un secrétariat administré par D' Len Ritter, directeur exécutif du Réseau canadien des centres de toxicologie.

Le réseau se penche sur les incertitudes qui nuisent à l'évaluation des risques liés aux métaux dans les milieux de surface. La poussière, le sol et les aliments sont les principales voies par lesquelles les humains sont exposés aux métaux. Il est donc important de mesurer et caractériser les métaux présents dans ces voies, en s'attardant à leur spéciation et leur biodisponibilité. Le programme reconnaît aussi que la santé des écosystèmes aquatiques et terrestres joue un rôle crucial dans la santé humaine.



Le programme de recherche porte sur trois thèmes – écosystèmes aquatiques, sols et végétaux, et aliments et particules ingérées – qui représentent une cascade d'effets sur le réseau alimentaire, allant des niveaux trophiques inférieurs jusqu'aux consommateurs ultimes. Les 16 projets menés en cette seconde année du réseau favorisent la collaboration entre les chercheurs du gouvernement et des universités. Pour plus d'information, visiter le site Web du RRMEH (www.mithe-rn.org).

Un encart détaillé porte sur ce sujet (voir la pochette du rapport ou le www.mining.ca).

Relations autochtones progressistes:

Diavik et Syncrude ouvrent la voie

PAR KEN TUFTS, LE CONSEIL CANADIEN POUR LE COMMERCE AUTOCHTONE

u'ont en commun l'extraction de diamants dans le Grand Nord et l'exploitation du bitume en Alberta?

Syncrude Canada et Diavik Diamond Mines mènent toutes deux des activités en territoire autochtone dans ces régions et se sont engagées à l'égard du bon voisinage et de la conscience sociale, et elles bénéficient grandement de leur décision. Elles ont d'ailleurs été primées par le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA), qui leur a attribué la mention or pour leur programme de relations autochtones progressistes (PAR).

« Nous sommes vraiment fiers que deux grandes sociétés minières canadiennes aient choisi de soutenir l'entreprise autochtone et de participer au programme PAR », a indiqué Jocelyne Soulodre, présidente et chef de la direction de la CCCA. « La réussite qu'elles ont connue en reconnaissant les capacités des employés et fournisseurs autochtones est exemplaire. »

Syncrude Canada est un chef de file des relations autochtones depuis le début de son exploitation des sables bitumineux, près de Fort McMurray, en Alberta, dans les années 70. Elle est maintenant le plus important employeur industriel d'Autochtones au Canada, qui constituent 12,5 % de ses employés et fournisseurs. En 2004, Syncrude a fait des affaires totalisant environ 107 M\$ avec des entreprises autochtones de la région de Fort McMurray.

Syncrude a obtenu la mention or du programme PAR pour la première fois en 2002, et de nouveau en 2004 et 2006.

Diavik Diamond Mines, qui vise à devenir la plus importante mine de diamants au Canada, s'est engagée à l'égard des relations autochtones efficaces, significatives et durables. La compagnie entend laisser un héritage durable en ce qui a trait à l'emploi, au développement commercial, à la mise en valeur du potentiel et aux relations communautaires

autochtones. L'auto-évaluation de Diavik a été vérifiée par des évaluateurs indépendants, et la compagnie a obtenu la mention or du programme PAR en 2005.

Diavik a à cœur le développement durable et l'amélioration continuelle et s'est engagée à offrir aux peuples, familles, communautés, entreprises et organisations autochtones des débouchés dans les domaines que vise le programme PAR, afin qu'elles bénéficient de la mine longtemps après qu'elle aura cessé ses activités.

Comme Syncrude en Alberta,
Diavik a négocié des ententes
avec le gouvernement des T.N.-O. et les
communautés autochtones avoisinantes. Les engagements pris par
Diavik et Syncrude se reflètent clairement dans ces ententes qui visent à
maximiser la participation des communautés autochtones et des groupes
touchés par leurs activités. Diavik et
Syncrude ont adopté des
politiques, stratégies et programmes
qui optimisent l'emploi, les affaires,
le développement des capacités et
les relations autochtones.

Le programme de relations autochtones progressistes aide les compagnies à évaluer leurs relations avec la communauté autochtone. En participant au programme PAR, les compagnies montrent leur engagement envers une relation d'affaires équilibrée, fondée sur le respect mutuel. Les évaluations internes des compagnies sont vérifiées par l'Institut national de la qualité, par le biais des documents, de discussions avec la direction, de visites sur les lieux et de l'analyse des commentaires des intervenants.

Le programme PAR n'est pas une compétition entre compagnies. Il constitue plutôt un cadre que les organismes peuvent utiliser pour évaluer



Darryl Bohnet (Diavik Diamond Mines) reçoit la mention or des relations autochtones progressistes des mains d'Albert Diamond (Air Creebec).

leur approche vis-à-vis du nouveau marché autochtone et améliorer leur rendement. Le programme PAR est un processus à long terme qui aide les compagnies à élargir leurs connaissances et leurs interactions avec les communautés autochtones. Le programme se fonde sur une compréhension et un respect mutuels; il est motivé par l'intérêt éclairé qui est à la base de la culture de Syncrude et Diavik.

Le programme PAR est le premier en son genre au monde. Il suscite déjà l'intérêt de peuples autochtones et d'entreprises en Australie, aux États-Unis et en Amérique du Sud. Le programme est supervisé par un jury d'Autochtones et de gens d'affaires non autochtones de renommée, qui examine les candidatures des compagnies. Pour plus de détails, visitez le site Web de la CCCA (www.ccab.com).

La CCCA est un chef de file canadien qui promeut la pleine participation des communautés autochtones à l'économie du Canada. Elle met en lien les gens et les communautés autochtones et non autochtones avec les débouchés qui leur permettront de réaliser leur potentiel individuel et commercial.

Amélioration de la gestion minière responsable 3 esection



L'élaboration, en 2003-2004, d'indicateurs de rendement pour la gestion des résidus miniers a permis à l'AMC et ses membres de demeurer des chefs de file mondiaux des questions touchant au rendement de la gestion de ces résidus. L'an dernier, ces indicateurs ont été améliorés, et les compagnies ont été formées à leur utilisation. Le Guide de gestion des parcs à résidus miniers a été mis à jour, et l'on met la dernière main à un protocole de vérification complet pour la gestion des résidus miniers.

Le partenariat réunissant l'industrie et d'autres communautés d'intérêts poursuit son travail sur les mines orphelines et abandonnées. Cette section présente aussi un programme novateur instauré par Albian Sands à son site dans le nord de l'Alberta pour éloigner les oiseaux.



Parc à résidus miniers de la mine Thompson, dans le nord du Manitoba

Mines orphelines ou abandonnées en sol canadien

Évaluation des possibilités de restauration

Lancée en 2002, l'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées (INMOA) a permis de faire avancer le dossier des mines orphelines et abandonnées au Canada. L'initiative continue de faire des progrès sur les questions complexes de la responsabilité, de la santé et des coûts de la restauration des sites.

En mars 2005, l'INMOA a achevé un rapport intitulé Capacity Building for a National Inventory of Orphaned/Abandoned Mines in Canada (affiché sur le site Web de l'INMOA, à www.abandoned-mines.org). Ce rapport apporte des précisions sur les concepts de catégorisation et de priorisation des sites orphelins et abandonnés.

Un rapport produit par l'INMOA en 2003, Potential Funding Approaches for Orphaned/ Abandoned Mines in Canada, a alimenté les discussions durant l'atelier de l'INMOA, tenu à Ottawa en novembre 2005. Quelque 75 représentants de l'industrie, du gouvernement, d'organismes environnementaux, des Premières nations et des communautés ont pris part à cet atelier. Le programme était axé sur trois études de cas : Giant, Britannia et Kam Kotia. Les procès-verbaux de l'atelier sont affichés sur le site Web de l'INMOA.

L'INMOA a aussi préparé des lignes directrices pour aider les compétences à réviser leurs législations, politiques et pratiques visant les sites contaminés, les sites en exploitation et les mines orphelines et abandonnées. À l'été 2005, l'INMOA a embauché un consultant pour évaluer les lacunes et possibilités dans chaque compétence et formuler des recommandations. Le rapport du consultant sera prêt en 2006 et aidera l'INMOA élaborer un guide des meilleures pratiques liées aux démarches législatives, réglementaires et politiques pour la gestion des mines orphelines et abandonnées partout au Canada.

Un encart plus détaillé a été préparé sur ce sujet (voir la pochette du rapport ou le www.mining.ca).

Quelque 75 représentants de l'industrie, du gouvernement, d'organismes environnementaux. des Premières nations et des communautés ont pris part à l'atelier de l'INMOA.

Parcs à résidus miniers et installations de gestion des eaux

En 2005, l'AMC a rédigé un protocole pour évaluer le rendement de la gestion des résidus miniers, lequel a permis de peaufiner les indicateurs et de préciser certains critères.

Évaluation du rendement de l'industrie

À l'appui de l'initiative VDMD, le Groupe de travail sur les stériles a commencé à élaborer, en 2004, des indicateurs de rendement fondés sur deux guides de l'AMC: Guide de gestion des parcs à résidus miniers et Comment rédiger un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance des parcs à résidus miniers et des installations de gestion des eaux. Ces indicateurs aident à mesurer les progrès des membres dans l'instauration du cadre de gestion des résidus miniers et des eaux de l'AMC.

En 2005, l'AMC a rédigé un protocole pour évaluer le rendement de la gestion des résidus miniers, lequel a permis de peaufiner les indicateurs et de préciser certains critères.

En juin 2005, le Groupe de travail sur les stériles a tenu un atelier, à Toronto, durant lequel on a :

- examiné l'utilisation du Guide de gestion des parcs à résidus miniers et du guide intitulé Comment rédiger un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance des parcs à résidus miniers et des installations de gestion des eaux;
- présenté l'ébauche d'un nouveau document
 A Guide to Verification of Tailings Facility Management;
- fait le point sur l'initiative VDMD en lien avec la gestion des résidus miniers;
- discuté de questions telles que l'adaptation au changement climatique et son impact sur la gestion des résidus miniers.

Le Groupe de travail sur les stériles met la dernière main au *Guide to Verification of Tailings Facility Management* et met à jour son *Guide de gestion des parcs à résidus miniers*. Ces deux guides seront publiés en 2006.

Un encart plus détaillé a été préparé sur ce sujet (voir la pochette du rapport ou le www.mining.ca).



Épandage de chaux pour neutraliser les eaux du parc à résidus miniers de Thompson

Le système d'éloignement des oiseaux

d'Albian est reconnu dans le monde entier

es compagnies qui exploitent les sables bitumineux ont tenté de différentes façons d'empêcher les oiseaux de se poser sur leurs bassins à résidus. En 2002, Albian Sands Energy, la plus récente exploitation du projet Athabasca, a été la première à utiliser un système à radar pour éloigner les oiseaux.

La mise au point d'un système efficace d'éloignement des oiseaux est une exigence réglementaire importante. Selon la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, quiconque gère une étendue d'eau renfermant des substances pétrolières néfastes est tenu des prendre des mesures pour empêcher les oiseaux migrateurs de fréquenter ces eaux.

Albian prend la chose au sérieux, car ses exploitations se trouvent près d'un corridor de migration important pour la sauvagine qui se dirige vers le delta Peace-Athabasca. Le problème est particulièrement marqué au début du printemps, alors que les oiseaux migrateurs cherchent des endroits sécuritaires où se poser, et que les seules nappes d'eau non englacées sont les bassins à résidus.

Les canons d'effarouchement au propane et les figures humaines sont les principaux dispositifs utilisés pour éloigner les oiseaux. Or, les recherches montrent que les oiseaux s'habituent à ces dispositifs au fil du temps. Albian a donc travaillé avec la firme BirdAvert pour adapter le système de cette dernière aux conditions du nord-ouest de l'Alberta. Ce système utilise un radar pour détecter les oiseaux qui s'approchent du bassin à résidus. Lorsque des oiseaux sont détectés, un signal radio active divers mécanismes, y compris des canons à propane, des modèles de faucons en mouvement, des enregistrements de cris d'attaque et des feux à éclats.

Puisque le système s'active alors que les oiseaux sont en vol, à basse altitude, il est donc très efficace pour les empêcher de se poser. Le système reste activé tant que des oiseaux survolent les environs, puis s'arrête une fois qu'ils ont quitté le secteur. Le bassin à résidus se trouve à 6 km de Fort McKay, et les résidents craignaient qu'ils entendraient les canons tous les jours du



printemps à l'automne. Mais puisqu'ils ne sont activés que lorsque des oiseaux se trouvent près du bassin, le bruit est réduit au minimum.

Les recherches menées à l'université de l'Alberta en 2003 ont démontré que le système BirdAvert est plus efficace que les systèmes standard de l'industrie. Dans la foulée de ces recherches, Albian et BirdAvert ont amélioré davantage leur système; la dernière version a été installée en mai 2004 et donne encore des résultats fantastiques.

Les intervenants d'Albian, dont les résidents de Fort McKay, et les inspecteurs de la faune de l'Alberta sont ravis du système. Les milieux universitaires en sont aussi satisfaits. L'étude de l'université de l'Alberta a déjà été publiée dans les revues Marine Ornithology, Canadian Field-Naturalist et Journal of Applied Ecology.

Depuis qu'Albian a adopté son système d'éloignement des oiseaux, d'autres sociétés minières lui ont emboîté le pas. L'an dernier, deux systèmes ont été installés à des bassins à résidus aux États-Unis, et des rapports ont été présentés à plusieurs colloques internationaux sur les impacts aviaires. Albian est fière de contribuer à l'amélioration des systèmes d'éloignement des oiseaux dans l'industrie partout dans le monde.

Des panneaux solaires alimentent le système à radar qui active des modèles de faucons sur base flottante pour éloigner les oiseaux du site.



4 e SECTION

Aperçu des plans d'action des sociétés participantes

Albian Sands Energy Inc.

Albian Sands Energy est une coentreprise qui exploite la mine Muskeg River pour le compte des propriétaires du projet des sables bitumineux Athabasca – Shell Canada, Chevron Canada et Western Oil Sands. La mine Muskeg River recèle plus de 5 milliards de barils de bitume exploitable, soit environ le double des réserves de pétrole classique qui restent en Alberta. Fonctionnant à sa capacité nominale, la mine produit 155 000 barils de bitume par jour.

En tant que membre de la municipalité régionale de Wood Buffalo, Albian reconnaît sa responsabilité sociale et soutient des projets et activités dont bénéficient les collectivités locales. Dans la communauté autochtone de Fort McKay, Albian a aidé à bâtir un centre communautaire de 2 500 pi² pour les aînés, qui promeut la communication des connaissances ancestrales. Albian a aussi joué un rôle déterminant dans la création d'un programme d'éducation en ligne pour permettre aux jeunes de faire leurs études secondaires sans avoir à se rendre à Fort McMurray. De plus, le bureau d'Albian à Fort McKay permet à la compagnie de rester en contact étroit avec la communauté et de répondre aux préoccupations des gens de façon opportune.

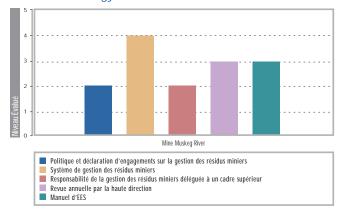
À Fort McMurray, Albian s'est alliée au collège Keyano pour mener plusieurs projets. Récemment, la compagnie a fait un don à la campagne du collège pour construire un centre sportif qui sera acces-sible à l'ensemble de la communauté. Albian soutient aussi depuis deux ans le programme de technologie environnementale du collège; et en 2005,

elle est devenue le donateur principal à l'appui du programme du certificat d'entrepreneuriat autochtone.

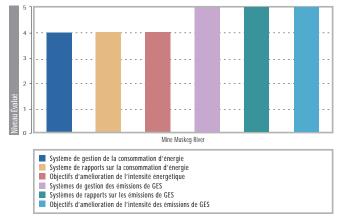
Albian a aussi investi dans des projets axés sur la santé pour répondre aux besoins de la croissance rapide de la région. Albian a aidé la Northern Lights Regional Health Foundation à se doter d'un nouveau tomodensitomètre. La compagnie a aussi prêté son soutien à la fondation en devenant le donateur principal en vue de l'achat d'un nouvel appareil d'IRM.

Albian exploite les meilleures pratiques en matière de gestion environnementale. Par exemple, la compagnie a innové avec son système à radar pour éloigner les oiseaux de ses bassins à résidus miniers (voir l'article à ce sujet dans ce rapport). En 2004, Albian est devenue la première exploitation de sables bitumineux au monde à obtenir

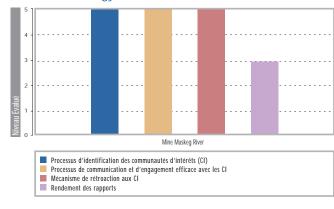
Évaluations de la gestion des résidus miniers Albian Sands Energy Inc.



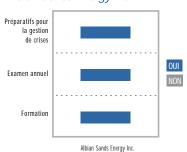
Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) Albian Sands Energy Inc.



Évaluations des relations externes Albian Sands Energy Inc.



Évaluations de la planification de la gestion de crises Albian Sands Energy Inc.



la certification ISO 14001. Cette réalisation témoigne de la politique environnementale d'Albian et de son engagement envers l'amélioration continuelle du rendement environnemental.

Pour plus d'information, visiter le site web d'Albian (www.albiansands.com).

BHP Billiton Base Metals

BHP Billiton est une entreprise mondiale des ressources basée à Melbourne en Australie. Elle fait partie du Dow Jones Sustainability World Index, regroupant les entreprises de la tranche supérieure de 10 % des sociétés qui pratiquent le développement durable dans 59 groupes économiques répartis dans 34 pays.

BHP Billiton a une vision prospective des affaires, focalisée sur le rendement dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de la communauté (SSEC). Elle accorde la priorité aux gens, aux communautés où elle est établie et à l'excellence en SSEC.

BHP Billiton gère aussi plusieurs sites fermés au Canada et est déterminée à régler les questions de responsabilité à long terme et à travailler avec les gouvernements provinciaux vers des résultats durables qui satisferont tous les intervenants.

Profil des mines fermées

Les mines fermées qui appar-tiennent à la compagnie, au Canada, sont les mines Selbaie et Poirier (Qué.), les propriétés d'Elliot Lake (Ont.), le site East Kemptville (N.-É.) et le site Island Copper (C.-B.). Ses projets de restauration sont à différents stades d'avancement. Des plans d'entretien détaillés, y compris la surveillance des résultats, sont en place et revus chaque année.

Les programmes de BHP Billiton aux sites fermés cadrent bien avec l'initiative VDMD. Chaque site a un plan de gestion des eaux, et le ruissellement des parcs à résidus est traité pour être conforme aux limites permises. La quantité d'eau rejetée dans l'environnement varie d'année en année, princi-

palement selon les conditions météorologiques. En général, peu de déchets, de GES ou autres émissions atmosphériques sont produits.

Aperçu des activités menées par la compagnie en 2005 en lien avec ses mines fermées :

- inspection régulière des parcs à résidus miniers et plans de réduction des risques
- surveillance et évaluation de l'état des sites pour améliorer la gestion de l'eau et de la mise en végétation
- réalisation d'une vidéo pour sensibiliser la communauté à l'histoire minière d'Elliot Lake
- partenariat avec Habitat Faunique Canada pour soutenir le Plan conjoint des habitats de l'Est du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (elle participe aussi à l'amélioration des habitats marécageux en Ontario et la collecte de données pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario)
- partenariat avec le CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie), l'industrie, l'École Polytechnique de Montréal et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour examiner les technologies d'élimination des déchets miniers
- vérification interne et rapports statistiques pour assurer la réalisation des objectifs rigoureux de BHP Billiton en matière de SSEC

BHP Billiton produit un rapport annuel primé sur la SSEC. Ce rapport et d'autres renseignements sont affichés à www.bhpbilliton.com.

BHP Billiton Diamonds Inc.

La mine de diamants EKATI, exploitée par BHP Billiton Diamonds Inc., est une coentreprise de BHP Billiton (80 %) et des géologues Charles Fipke et Stewart Blusson (10 % chacun).

La mine EKATI se trouve à environ 300 km au nord-est de Yellowknife, dans une région de pergélisol continu. Le lot de concessions d'EKATI couvre 344 000 ha dans la toundra subarctique et comporte un bail foncier pour une étendue de 10 960 ha. La mine est accessible par voie aérienne, mais un chemin de glace de 400 km est aménagé et entretenu pendant trois mois, l'hiver, pour permettre le transport de fournitures jusqu'au site.

En 2005, BHP Billiton Diamonds comptait environ 760 employés; et quelque 530 entrepreneurs fournissaient divers services de soutien. La plupart des employés travaillent au site minier. La compagnie compte aussi des bureaux à Yellowknife et Vancouver, et un bureau d'exploration à Kelowna. Durant cet exercice, la mine EKATI a produit 4,5 millions de carats de diamants de grande qualité.

BHP Billiton s'efforce de ne causer aucun dommage à la santé des gens, des communautés hôtes et de l'environnement et d'intégrer les meilleures pratiques de l'industrie à sa politique de développement durable. EKATI s'est dotée d'un processus interne et externe de vérification pour mieux se conformer aux normes de gestion. De plus, son système de gestion environnementale a été homologué ISO 14001 en juin 2003, et réinscrit en avril 2004, puis de nouveau en 2005.

Reconnaissance

BHP Billiton Diamonds a obtenu plusieurs reconnaissances nationales en 2005, dont le Prix d'excellence à l'exportation canadienne pour son rayonnement dans la collectivité. BHP Billiton s'était déjà méritée ce prix, en 2003, dans la catégorie de la création d'emploi. La compagnie s'est aussi classée parmi les 100 meilleurs employeurs canadiens pour la cinquième année consécutive. Ces réalisations découlent en grande partie du travail du personnel et des entrepreneurs qui font d'EKATI un lieu de travail sécuritaire et productif.

EKATI est fière d'avoir obtenu, en 2005, le prix de l'environnement pour son projet Naonayaotit, un SIG (système d'information géographique) qui intègre les connaissances écologiques ancestrales des Inuits de la région et peut être consulté par les scientifiques de

l'Ouest. De plus, le programme d'apprentissage en milieu de travail d'EKATI a été reconnu lorsque Germaine Eyakfwo, une employée inscrite au programme, s'est méritée le Prix de l'alphabétisation de Postes Canada.

À l'échelle mondiale, les leaders du milieu des affaires du R.-U. ont désigné BHP Billiton comme Compagnie de l'année, en 2005. La compagnie est fière d'être un leader du développement durable et des pratiques commerciales responsables.

Restauration des sites

Les activités d'EKATI ont perturbé 244 ha de terres de plus au dernier exercice, portant l'étendue totale nécessitant des travaux de restauration à 2 002 ha.

Les résidus de traitement de la kimberlite et de production de diamants comprennent des matières grossières, transportées à des tas de rejets, et des matières kimberlitiques fines, pompées au bassin de Long Lake. On mène

des études sur le terrain afin de trouver une méthode adéquate pour réhabiliter le parc à résidus fins, dont la revégétation possible au moyen de plantes indigènes.

Gestion de l'eau

Durant cet exercice, la mine EKATI a utilisé 148 mégalitres d'eau douce. Outre l'eau douce, le traitement du minerai sur place a nécessité l'utilisation de 5 139 mégalitres d'eau recyclée provenant du bassin de Long Lake. La stratégie d'EKATI vise à optimiser l'utilisation de l'eau recyclée à l'usine de traitement, éliminant ainsi le besoin d'employer de l'eau douce pour le procédé.

La mine compte deux réservoirs d'eau de procédé : le bassin de Long Lake, près du camp principal, et le bassin King, près du site Misery. Tous les rejets étaient conformes aux exigences du permis d'EKATI relativement à la qualité des effluents.

Energie

Durant l'exercice, la mine a utilisé environ 115 921 MWh de sa propre éléctricité. Environ 49 % de cette énergie a servi à l'usine de traitement et 26 %, aux exploitations souterraines.

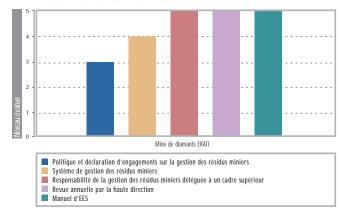
EKATI a un plan de conservation (Energy Smart Program) fondé sur les suggestions de ses employés. Durant le dernier exercice, la compagnie a atteint son objectif d'économie de 2 millions de litres de diesel. Beaucoup d'initiatives d'efficacité énergétique, dont certaines émanent des employés, ont été intégrées à un nouveau bureau des opérations souterraines.

EKATI étudie actuellement la faisabilité d'un parc éolien comptant six génératrices éoliennes d'un MW chacune.

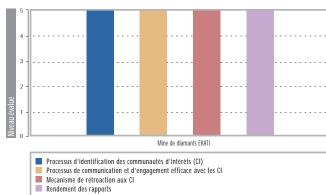
Gestion des déchets

Toutes les huiles usées d'EKATI seront désormais brûlées sur place durant l'hiver pour chauffer l'air en milieu souterrain. On éliminera ainsi le besoin

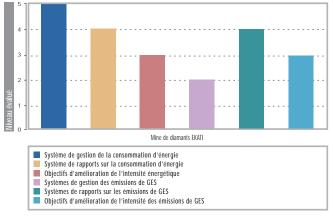
Évaluations de la gestion des résidus miniers BHP Billiton Diamonds Inc.



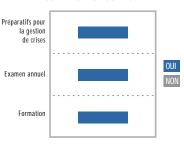
Évaluations des relations externes BHP Billiton Diamonds Inc.



Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) BHP Billiton Diamonds Inc.



Évaluations de la planification de la gestion de crises BHP Billiton Diamonds Inc.



d'expédier ces matières dans le sud du Canada en vue de leur traitement. EKATI transporte ses filtres à moteurs, batteries de véhicules, lubrifiants usés, piles sèches et glycol usé par des chemins de glace afin qu'ils soient traités par des entrepreneurs autorisés.

Émissions atmosphériques

La qualité de l'air est surveillée régulièrement pour obtenir des données opérationnelles.

Études environnementales

EKATI mène plusieurs études environnementales:

- Enquêtes sur les ours
- Étude génétique sur les carcajous
- Inventaires aériens des caribous
- Études sur le comportement des caribous
- Inventaires des populations de loups
- Étude sur le canal de dérivation Panda
- Études sur le bassin à résidus de Long Lake
- Enquête sur les oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord
- Enquête sur les oiseaux nicheurs des zones sèches
- Inventaire des populations de rapaces
- Étude de surveillance des répercussions aquatiques

Consultation publique

Le processus de consultation de la mine EKATI a évolué grâce à diverses ententes volontaires (ententes socio-économiques, environnementales et sur les répercussions et avantages) négociées avant ou au moment du démarrage de la mine. Chacune prévoit un calendrier de consultation pour les rencontres avec les intervenants. Ces réunions ont lieu dans différentes communautés pour faire le point sur les ententes, et le personnel de la mine est parfois invité à faire des présentations sur différents sujets.

Les intervenants sont invités à exprimer leurs préoccupations et suggestions à la direction du site. Toute plainte ou demande d'information est dirigée à la personne pertinente du site, et une réponse est donnée directement à l'interlocuteur. Toutes les préoccupations sont prises au sérieux et traitées de facon confidentielle.

Codes volontaires et initiatives sectorielles

BHP Billiton est signataire de plusieurs initiatives volontaires, y compris l'initiative VDMD de l'AMC, l'Australian Minerals Industry Code for Environmental Management et l'Australian Greenhouse Challenge. La mine est résolue à instaurer les principes de ces initiatives par la voie de ses systèmes, buts et objectifs de gestion de la SSEC, et par ses indicateurs de rendement.

La Compagnie minière IOC

IOC est la plus grande productrice de boulettes de fer au Canada et figure parmi les plus importants fournisseurs de boulettes et de concentrés de fer au monde. Elle exploite une mine, un concentrateur et une usine de bouletage à Labrador City et détient un port à Sept-Îles (Qc). Elle exploite aussi un chemin de fer de 418 km reliant la mine au port et dessert des aciéries en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Elle compte près de 1 700 travailleurs, et son plus grand actionnaire est Rio Tinto, un groupe minier international qui mène des activités dans plus de 40 pays.

IOC soutient l'initiative VDMD de l'AMC et a même participé à l'élaboration de ses principes directeurs. Ces principes cadrent avec sa mission, ses valeurs, ses engagements et ses objectifs d'amélioration du rendement, qui sont énoncés dans les rapports sociaux et environnementaux annuels (affichés à www.ironore.ca). IOC a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des indicateurs de relations externes VDMD, et elle aidera à façonner les prochains indicateurs dans des domaines tels que la biodiversité.

L'engagement d'IOC à l'égard de l'initiative VDMD se reflète dans les

améliorations réa-lisées sur le plan des indicateurs de rendement, mais aussi dans d'autres domaines importants pour la durabilité de la compagnie et des communautés où elle est établie. Les indicateurs VDMD, et d'autres initiatives environnementales, sont intégrés au système de gestion environnementale d'IOC, homologué ISO-14001 depuis l'automne 2005.

Dans la perspective de la gestion des résidus miniers, IOC a dû relever des défis particuliers quant à la facon dont elle exploite et entretient ses installations à Labrador City. Mais après avoir longuement consulté la communauté et travaillé avec le gouvernement, IOC a élaboré une solution qui minimisera l'impact de ses résidus miniers, améliorera la biodiversité et les écosystèmes, et réduira l'impact physique et chimique de ses activités de gestion des résidus. IOC a intégré certains des indicateurs de rendement pour la aestion des résidus miniers à ses objectifs d'amélioration du rendement pour mettre en place des normes de tout premier ordre.

IOC a réalisé des progrès dans trois autres domaines de rendement VDMD. Dans la perspective de l'énergie et des émissions de GES, l'initiative d'amélioration continuelle d'IOC a permis de cerner plusieurs possibilités de conservation de l'énergie et réduire considérablement sa consommation d'énergie et ses émissions. En ce qui a trait à la planification de la gestion de crises, IOC a adopté un plan formel de gestion des désastres conforme aux lignes directrices de l'AMC pour la *Planification de la gestion des crises*.

Enfin, IOC continue d'améliorer ses relations avec ses communautés d'intérêts. À Labrador City, un comité consultatif a été formé pour conseiller la compagnie sur ses initiatives sociales et environnementales et sur les questions qui s'y rapportent.

La biodiversité est un autre domaine important pour IOC. L'initiative *Des* résidus miniers à la biodiversité a marqué des gains importants en attirant diverses espèces de sauvagine

aux marais créés à l'emplacement du parc à résidus. Dans le cadre d'un projet connexe terminé en 2005, la compagnie a conçu et aménagé un habitat halieutique dans un canal sinueux pour les espèces indigènes et migratoires qui fréquentent le bassin du ruisseau Luce. Ce canal est un autre exemple de l'engagement d'IOC à l'égard de la biodiversité.

En 2005, IOC a obtenu le prix Great Blue Heron décerné par le comité du Plan nord-américain de la gestion de la sauvagine, en reconnaissance de son travail en vue de protéger l'habitat marécageux.

Compagnie minière Québec Cartier (CMQC)

La CMQC est un chef de file des produits du minerai de fer en Amérique du Nord. Elle exploite une mine à ciel ouvert et une usine de broyage/concentration à Mont-Wright, dans le nord du Québec, pouvant produire 16 millions de tm de concentré par année. Elle a aussi une usine de bouletage pouvant produire annuellement 9 millions de tm de boulettes de minerai de fer à Port-Cartier (QC), sur la côte nord du golfe du Saint Laurent. Le port en eau profonde de Port-Cartier fonctionne à l'année et peut accueillir des navires transportant 188 000 tm de minerai. La compagnie ferroviaire Cartier, une filiale de la CMQC, relie la mine au port.

Depuis l'entrée en vigueur, en 2002, du Règlement sur les effluents des mines de métaux, la CMQC a demandé une autorisation transitoire pour le total des solides en suspension à un de ses effluents. Après avoir apporté les modifications nécessaires, l'effluent de la CMQC était conforme à toutes les exigences réglementaires en 2005.

Lorsque le programme de réduction des déchets industriels du Québec est entré en vigueur en 2002, la CMQC a présenté deux demandes au Ministère de l'Environnement du Québec visant les installations de Mont-Wright et de Port Cartier. Avec l'Association minière du Québec (AMQ), la CMQC continue de définir le contenu des premières

attestations d'assainissement – les permis d'exploitation qui obligent les établissements à mesurer et déclarer leurs niveaux de rejets normaux et à expliquer les mesures envisagées pour réduire ces niveaux. Cette démarche se fait par la voie d'un comité conjoint réunissant des représentants de l'AMQ et du Ministère de l'Environnement du Québec. En 2005, un groupe de travail a été créé pour définir le programme de réduction des déchets aux usines de bouletage.

L'usine de bouletage de la CMQC consomme environ 30 % moins d'énergie par tonne de boulettes produite que ses compétiteurs brésiliens. De plus, en conformité avec les objectifs de Kyoto, l'usine contribue beaucoup à la réduction d'émissions nettes, globalement, liées à la production de boulettes de fer.

En tant que membre de l'Association minière du Canada, la CMQC adhère aux principes directeurs de l'initiative VDMD. Des efforts additionnels seront déployés durant l'année pour améliorer son rendement en regard de certains indicateurs précis, notamment en ce qui concerne la planification de la gestion des crises et la gestion de l'énergie.

Diavik Diamond Mines Inc.

Diavik Diamond Mines Inc. est une filiale à part entière de Rio Tinto de Londres, en Angleterre. La mine de diamants Diavik, située sur une île de 20 km² dans le lac de Gras, 300 km au nord-est de Yellowknife, est une coentreprise de Diavik (60 %) et Aber Diamond Mines Ltd. (40 %), une filiale à part entière de Aber Diamond Corporation de Toronto. Diavik exploite la mine.

La mine Diavik devrait produire plus de 100 millions de carats de diamants de quatre pipes kimberlitiques au cours d'une période de 16 à 22 ans. Pour extraire le minerai qui se trouve sous les eaux peu profondes du lac de Gras, il faut construire trois digues. La première a été aménagée en 2002. La seconde, autour du troisième gisement, a été partiellement construire en 2005, et les travaux seront terminés en 2006.

Diavik souhaite devenir le plus grand producteur de diamants au Canada, tout en laissant en héritage des pratiques responsables en matière de sécurité, d'environnement et de perfectionnement professionnel, ainsi que des avantages durables pour la communauté. En 2004, la mine s'est méritée le prix 3E d'excellence environnementale en exploration de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs.

Diavik demeure engagée à protéger l'intégrité écologique du milieu local par des méthodes de gestion et des programmes de prévention adaptés. Son agrément ISO 14001 pour son système de gestion environnementale a été renouvelé en 2005 aux normes de 2004. Ses installations de classification sont aussi homologuées ISO 9000 (aux normes de 2000). De même, la compagnie a adopté un processus d'amélioration opérationnelle en six points.

En 2005, Diavik a continué la construction de son habitat halieutique à l'intérieur de la digue A154. Ces travaux font partie du plan de restauration progressive en vue de la fermeture éventuelle de la mine, visant aucune perte nette d'habitat pour les poissons. L'étude sur la palatabilité du poisson, misant sur les connaissances ancestrales et scientifiques pour mesurer la santé des poissons pendant la durée de la mine, s'est poursuivie en 2005 au camp saisonnier de Diavik, aménagé près de la mine.

Diavik a poursuivi ses programmes de recherche en matière de restauration dans les domaines suivants :

- stabilité de la couverture de till
- revégétation
- planification de la fermeture du parc à résidus
- options de rechange pour l'élimination des boues de traitement des eaux
- tests des tas de roche extraite

Même si la teneur en sulfure est très faible, Diavik prend des précautions pour gérer les stériles qui ont un potentiel acidifiant très bas. Les stériles sont classés dans trois groupes, allant d'une faible teneur en sulfure à une teneur relativement haute. La roche ayant le plus grand potentiel acidifiant est placée au centre du tas et elle est entourée de roche granitoïde de teneur moyenne et basse en sulfure. Le pergélisol gagnera le centre du tas, aidant à éliminer le contact avec l'eau et l'air, donc le risque de drainage acide.

Diavik adopte une approche globale à l'engagement communautaire, qui favorise la communication ouverte par la voie de comités consultatifs socio-économiques et environnementaux axés sur la collectivité, et par la participation des Autochtones aux comités de mise en œuvre des ententes. Grâce à cette coopération, la mine contribue aux communautés autochtones locales, s'orientant vers l'objectif commun d'un héritage positif pour la collectivité et l'environnement lorsque les activités minières cesseront.

Plus de détails sont présentés dans le rapport annuel sur le développement durable et d'autres ressources de Diavik, affichés à www.diavik.ca.

Dynatec Corporation

Dynatec Corporation est une compagnie en plein essor spécialisée dans l'extraction minière et la métallurgie. Elle fournit des services de pointe à l'industrie minière mondiale depuis plus de 25 ans.

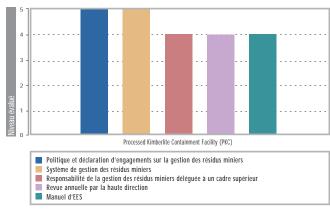
Sa division des services miniers a réalisé plus de 1 000 contrats miniers pour ses clients. L'expertise de la division s'étend à tous les aspects de l'activité minière, y compris le développement et l'exploitation de projets miniers. Ses capacités d'exploitation de mines souterraines à filons étroits ont permis la production d'or, de nickel, de cuivre et d'autres métaux communs et précieux à grande échelle en Amérique du Nord et à l'étranger.

La division des technologies métallurgiques est un chef de file de l'hydrométallurgie sous pression. Cette technologie utilise des autoclaves pour obtenir des réactions chimiques à hautes températures et pressions. Cette technologie et les procédés connexes sont très efficaces pour extraire et récupérer divers métaux de matériaux métallifères. De fait, la division a commercialisé plus de 40 circuits à autoclaves auprès de plus de 20 clients sur six continents, y compris 15 circuits servant à la production de nickel et de cobalt.

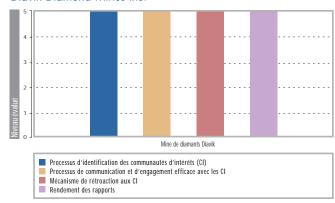
Dynatec focalise maintenant son attention sur la propriété directe et l'exploitation de nickel et d'autres métaux communs et précieux en misant sur son expérience minière et métallurgique. Dynatec s'intéresse aussi à la production de gaz naturel. Elle détient aussi actuellement trois projets en développement.

Le projet de nickel Ambatovy, au Madagascar, pourrait devenir une des plus grandes exploitations de nickel au monde. Ses coûts de production

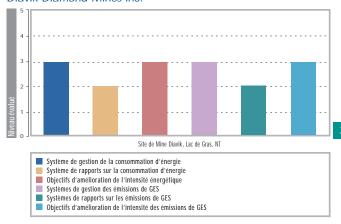
Évaluations de la gestion des résidus miniers Diavik Diamond Mines Inc.



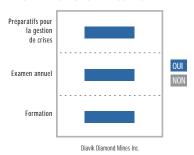
Évaluations des relations externes Diavik Diamond Mines Inc.



Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) Diavik Diamond Mines Inc.



Évaluations de la planification de la gestion de crises Diavik Diamond Mines Inc.



Rapport sur les progrès du développement minier durable

unitaire sont parmi les plus bas dans l'industrie, et la durée de vie estimative du projet est de 27 ans. Ce projet devrait produire annuellement 60 000 tonnes de nickel et 5 600 tonnes de cobalt et exploitera l'expertise hydrométallurgique de Dynatec. Les essais exhaustifs ont montré que les latérites que ce projet recèle se prêtent extrêmement bien aux procédés et technologies de la division des technologies métallurgiques de la compagnie. La division a joué un rôle déterminant dans la réalisation de l'étude de faisabilité, y compris la conception du schéma de traitement du projet.

Détenant 20,5 millions d'actions ordinaires, Dynatec est le plus important actionnaire de FNX Mining Company. FNX produit du nickel, du cuivre, du platine, du palladium et de l'or à la mine McCreedy West, près de Sudbury (Ont.). FNX mène des projets de mise en valeur et d'exploration, dont la découverte Footwall, à la mine Levack, au début de 2005. Outre son titre de participation, Dynatec fournit à FNX des services de production, de mise en valeur et de construction aux termes d'un contrat de services miniers de deux ans.

Enfin, Dynatec mène un projet pilote de gaz naturel grâce à une convention de bail visant le méthane de houille, conclue avec la Virginie occidentale. Cette convention couvre 42 053 acres renfermant quelque 65 milliards de pieds cubes de gaz en place. Dynatec produit et vend actuellement du gaz de deux sites pilotes, dont un puits horizontal croisant un puits vertical. Deux autres unités de puits pilotes ont été forées, et la production devrait commencer prochainement. Dynatec a aussi foré sa première installation complète comportant deux puits horizontaux croisant un puits vertical. L'exhaure de cette unité a été entreprise vers la fin de 2005. La compagnie prévoit d'utiliser les données de ce programme pilote et du premiers puits en pleine production pour déterminer la meilleure façon de forer le champ pour en tirer le meilleur rendement possible.

Falconbridge Limitée

Falconbridge Limitée est un chef de file dans la production de cuivre et de nickel qui possède des investissements dans des actifs de zinc et d'aluminium pleinement intégrés. Elle est aussi une entreprise de recyclage et de traitement de matières métallifères. La compagnie a adopté le nom de Falconbridge Limitée à l'issue de la fusion de Noranda et de Falconbridge en juin 2005.

Falconbridge emploie quelque 14 500 personnes dans ses exploitations et ses bureaux répartis dans 18 pays. Parmi ses exploitations au Canada, on trouve :

Ontario

- Mines, usine et fonderie Sudbury
- Mines Montcalm et Kidd et division métallurgique Kidd (Timmins)
- Noranda Recycling Inc. (Brampton)

Québec

- Mine Raglan (nord du Québec)
- Fonderie Horne (Rouyn-Noranda)
- Raffinerie CCR (Montréal)
- Fonderie générale (Lachine)
- Raffinerie CEZ (Salaberry-de-Valleyfield)

Nouveau-Brunswick

■ Mine et fonderie Brunswick (Bathurst)

Falconbridge soutient fermement l'initiative VDMD. En plus d'encourager l'amélioration du rendement à l'échelle de l'industrie cana-dienne, les principes directeurs et les protocoles de l'initiative VDMD s'harmonisent également avec les valeurs, les engagements et les objectifs de Falconbridge. En 2005, les exploitations de l'entreprise comprenaient mieux les protocoles et les indicateurs. En 2006, elles élaboreront de nouvelles pratiques et appliqueront davantage les critères des indicateurs dans le but d'améliorer les résultats.

Falconbridge reconnaît l'importance de nouer des rapports et un dialogue avec ses communautés d'intérêts. Les programmes de communication externe sur ses sites d'exploitation sont conçus pour résoudre les préoccupations particulières des intervenants qui sont propres au site.

Ainsi, Falconbridge participe à l'Étude sur l'état des sols de Sudbury, l'une des plus importantes études entreprises au Canada pour cerner les risques sur la santé humaine et l'environnement. Parmi ses partenaires, on trouve : le ministère de l'Environnement de l'Ontario, le service de santé publique de Sudbury et du district, la ville du Grand Sudbury, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada et la société Inco Limitée. Un observateur indépendant assiste aux réunions pour représenter le grand public et l'environnement, et un comité consultatif public représente les intérêts des citoyens tout en veillant à la transparence du processus.

À la suite d'une évaluation des pairs effectuée par un groupe indépendant d'experts internationaux, les résultats de l'Étude sur l'état des sols de Sudbury seront divulgués au public. Pour un complément d'information, visitez le site Web de l'Étude (www.sudburysoils study.com).

Toutes les exploitations de Falconbridge cherchent à améliorer sans cesse leur rendement environnemental et ont adopté de rigoureux systèmes de gestion de l'environnement. En 2005, les mines et la fonderie de Sudbury étaient enregistrées selon la norme ISO 14001 pour les systèmes de gestion de l'environnement de niveau mondial. Cette réalisation est remarquable, du fait que Sudbury est la plus importante exploitation intégrée de Falconbridge et celle qui présente le plus de diversité géographique à être enregistrée. CEZ, une raffinerie de zinc, a également été enregistrée selon la norme ISO 14001, à l'instar de Noranda Recycling (Brampton), qui traite les déchets électroniques post-consommation qui alimentent la fonderie Horne. Au total, 14 exploitations de Falconbridge dans le monde entier sont enregistrées selon la rigoureuse norme ISO.

La gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre (GES) demeure au cœur des exploitations de Falconbridge et de ses engagements envers la durabilité, et l'initiative VDMD joue un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs de la compagnie. Falconbridge adopte une approche en matière de gestion de l'énergie et des GES qui intègre des éléments qu'on trouve dans les protocoles de l'initiative VDMD qui touchent à la gestion de la consommation énergétique et des émissions GES. La compagnie a intégré les objectifs et les indicateurs connexes dans ses plans de gestion de l'énergie sur ses sites d'exploitation au Canada et elle en fait également la promotion sur ses sites à l'étranger.

Falconbridge s'est engagée à améliorer l'intensité énergétique de 1 pour cent chaque année pour la période 2000–2010. En 2005, l'intensité énergétique sur ses sites d'exploitation au Canada était inférieure de 0,3 pour cent à celle de 2004. En moyenne, elle baisse de 0,7 pour cent par année par rapport aux niveaux de 1989.

Falconbridge travaille à optimiser son rendement énergétique en mettant en oeuvre des projets d'efficacité énergétique Six Sigma faisant appel à des systèmes de contrôle et de commande de l'énergie et à l'acquisition d'équipement éconergétique autant que possible. La compagnie continuera de prendre part aux discussions avec le gouvernement fédéral et les associations industrielles au fur et à mesure de l'élaboration de la politique sur les changements climatiques.

Falconbridge produit un rapport annuel sur le développement durable qui expose en détail le suivi donné aux engagements envers la responsabilité environnementale, l'équité sociale et la prospérité économique. À partir du rapport 2005, la compagnie harmonise ses rapports avec le cadre de la Global Reporting Initiative (GRI), reconnue à l'échelle internationale comme une pratique exemplaire en matière de rapports sur la durabilité. Vous trou-

verez sur le site Web de la compagnie (www.falconbridge.com) le rapport 2005 ainsi que des informations connexes sur le rendement.

HudBay Minerals Inc.

HudBay Minerals Inc. (HMI), qui a acheté la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson (CMMBH) d'Anglo American à la fin de 2004, est une compagnie minière cana-dienne intégrée qui produit du zinc, du cuivre et des métaux précieux. En 2005, HMI exploitait quatre mines, deux usines de concentration et deux établissements métallurgiques (zinc et cuivre) par l'entremise de sa filiale CMMBH. Ces établissements sont situés à Flin Flon et Snow Lake (Manitoba). La CMMBH exploite aussi une division d'exploration (HBED) et une usine d'oxyde de zinc, Zochem, à Brampton (Ontario).

Ce profil ne porte que sur les résultats de la CMMBH, puisque c'est la seule filiale de HMI qui était en exploitation en 2005.

La compagnie a réalisé de grands progrès sur les exigences du guide de l'AMC intitulé Comment rédiger un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance des parcs à résidus miniers et des installations de gestion des eaux. Un manuel a été préparé pour les installations de Flin Flon, et un autre est presque terminé pour celles de Snow Lake.

La compagnie a conservé sa certification ISO pour ses exploitations de Flin Flon et Snow Lake, ainsi que pour HBED et Zochem.

En 2005, la CMMBH a obtenu l'approbation du gouvernement de la Saskatchewan pour agrandir le bassin de résidus de Flin Flon au nord-ouest du site actuel. La construction commencera en 2006, et ce projet améliorera la qualité des eaux en prolongeant la durée de leur rétention avant la sortie de l'effluent au point de rejet final. Le risque d'empoussièrement sera aussi réduit, car les aires actives de gestion des résidus seront plus loin de la communauté voisine.

En 2005, les plans de fermeture ont été mis à jour selon les niveaux de faisabilité; les études de SRE ont été achevées pour Flin Flon et Snow Lake; et les essais de remise en végétation ont été poursuivis au parc à résidus de Flin Flon.

Inco Limitée

Inco, une compagnie minière et métallurgique canadienne, est la deuxième plus grande productrice de nickel au monde. Elle produit aussi du cuivre, du cobalt et des métaux précieux au Canada et partout dans le monde. Inco a élargi ses opérations en 2005 en ouvrant une nouvelle mine à Voisey's Bay (Lab.). La compagnie doit donc relever de nouveaux défis sur les plans de la santé, de la sécurité et de l'environnement à toutes ses exploitations.

Le rendement d'Inco dans ces domaines est motivé par des initiatives telles que VDMD et les normes de la Global Reporting Initiative. De plus, les exigences internes d'Inco évoluent et jouent un rôle déterminant. Par exemple, la compagnie a lancé, en 2005, son propre système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement. À la fin de l'année, toutes les exploitations ont fait état au chef de l'exploitation de leur conformité au système, permettant à la compagnie de se concentrer sur les améliorations requises. Le rendement d'Inco est présenté en détail dans ses rapports annuels sur l'environnement, la santé et la sécurité (www.inco.com).

La mise en production de la mine de nickel et du concentrateur de Voisey's Bay, en 2005, a marqué l'aboutissement d'une initiative déterminante comportant une évaluation environnementale complète; un vaste projet de construction dans une région rude et écologiquement fragile; et l'établissement de liens étroits avec les deux principaux groupes autochtones de la région. Le partenariat entre Inco et les Innu et Inuits permet de relever les défis environnementaux à l'amiable, en tenant compte des valeurs communes. Inco est fière de ses relations de travail avec les communautés de la côte nord du Labrador.

Inco continue de s'occuper de l'impact de ses émissions à ses exploitations de Sudbury (Ont.) et Thompson (Man.). Le projet de réduction des émissions de dioxyde de soufre à Sudbury a continué de progresser au cours de l'année. Ce projet qui sera mis en place en 2006 permettra de réduire considérablement les émissions de dioxyde de soufre.

Inco s'attache particulièrement à contrôler ses émissions durant les périodes de faible dispersion atmosphérique. À Sudbury et Thompson, la compagnie utilise de l'équipement de mesure et des modèles de dispersion plus précis pour prévoir ces périodes. Inco est déterminée à améliorer encore davantage son rendement en 2006.

Les efforts de la compagnie pour améliorer la qualité de l'effluent rejeté ont donné de bons résultats. En 2005, grâce à l'amélioration de son programme de gestion des eaux, il n'y a eu aucune déviation des systèmes de traitement de l'effluent à Sudbury. Un programme semblable à Thompson permettra de mieux contrôler la qualité des rejets provenant de la mine Birchtree. L'utilisation et la restauration du sol demeurent des priorités à tous les sites d'Inco. La compagnie vise trois objectifs: entreprendre la restauration aux sites parvenus en fin de production; effectuer la restauration progressive des sites en exploitation, lorsque c'est possible, conformément aux plans de fermeture; et continuer la restauration de 42 sites inutilisés dans le bassin de Sudbury. La restauration des sites Shebandowan et Whistle témoigne de l'importance qu'accorde Inco à cette grande responsabilité. La compagnie a ennoyé des parcs à résidus actifs, remblayé des fosses et recouvert les stériles acidifiants pour prévenir la formation d'acide.

Inco participe à d'autres projets de recherche, dont le projet de couverture mixte du parc à résidus de Copper Cliff,

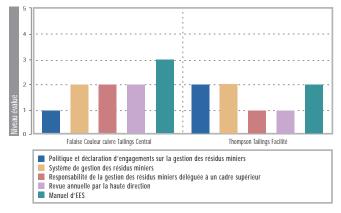
où elle teste l'efficacité et la stabilité géotechnique à long terme de certaines couvertures sèches pour prévenir l'acidification future des résidus miniers.

Inmet Mining Corporation

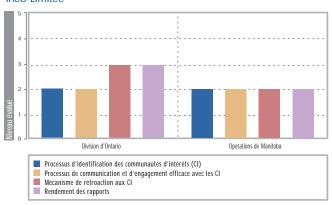
Inmet Mining Corporation a exposé en détail son rendement en 2004 au regard de l'initiative VDMD dans le *Rapport sur les progrès du développement minier durable* de l'an dernier. Depuis, la compagnie a continué d'améliorer sa performance environnementale dans le but d'atténuer les risques. Inmet a intégré les principes directeurs de l'initiative VDMD à ses objectifs de 2005 en matière de sécurité, d'environnement et d'affaires communautaires en s'engageant à améliorer la gestion des résidus miniers, le dialogue et l'engagement communautaires.

À l'échelle de toute l'entreprise, le personnel connaît de plus en plus l'initiative VDMD et son excellente philosophie axée sur des améliorations

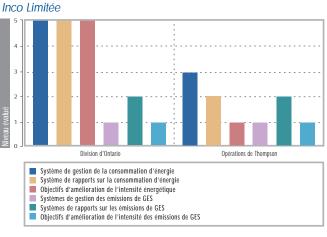
Évaluations de la gestion des résidus miniers Inco Limitée



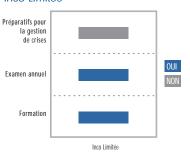
Évaluations des relations externes Inco Limitée



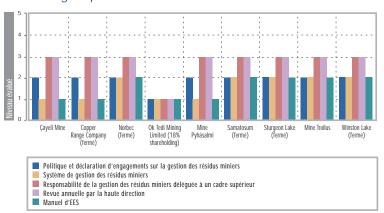
Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES)



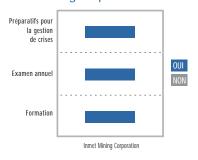
Évaluations de la planification de la gestion de crises Inco Limitée



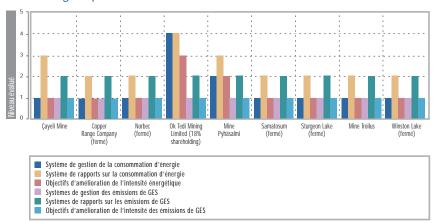
Évaluations de la gestion des résidus miniers Inmet Mining Corporation



Évaluations de la planification de la gestion de crises Inmet Mining Corporation



Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) Inmet Mining Corporation



soutenues. Cependant, la compagnie n'est pas parvenue à atteindre ses objectifs en 2005 pour les raisons décrites ci-dessous. Dans l'ensemble, les résultats enregistrés par Inmet se sont en fait améliorés en 2005 par rapport à 2004, mais certaines évaluations semblent afficher une baisse du rendement. Cet écart était prévisible et s'est produit en raison du renforcement des protocoles liés aux indicateurs VDMD durant l'année.

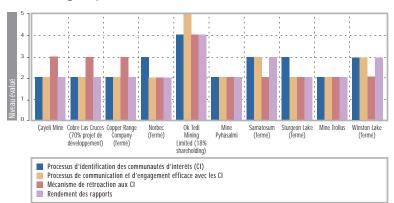
Cobre Las Cruces est une propriété minière de Inmet située près de Séville, en Espagne. Bien qu'elle ne soit pas en exploitation, certaines composantes de l'initiative VDMD s'y appliquent. Le dialogue avec la collectivité fait partie intégrante des activités du site et continuera d'en faire partie

au moment où les travaux de construction débuteront en 2006. Las Cruces veillera également à élaborer un plan de mesures et d'interventions d'urgence afin de satisfaire à la fois aux exigences réglementaires et aux objectifs de Inmet liés à l'initiative VDMD.

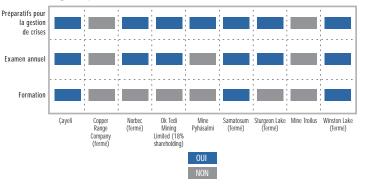
En 2004, Inmet avait mené des autoévaluations de la mine Ok Tedi en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en se fondant sur sa connaissance des exploitations à cet endroit. L'évaluation de la gestion des résidus miniers par Inmet reposait sur le fait que Ok Tedi entretient un dialogue suivi avec les communautés en aval au sujet des incidences des pratiques de gestion des résidus miniers. En 2005, le personnel de Ok Tedi a mené à bien les autoévaluations, en s'inspirant des protocoles VDMD renforcés. C'est ainsi que les résultats de Ok Tedi au regard des indicateurs de gestion des résidus miniers ont baissé sensiblement et reflètent davantage la situation actuelle sur le site.

Au Canada, Inmet a accompli des progrès sur le plan de la gestion des résidus miniers en élaborant et en mettant en pratique les manuels d'EES (exploitation, entretien et surveillance) sur ses propriétés fermées. Ainsi, à Troilus dans le nord du Québec, on a commencé à mettre en oeuvre formellement le manuel d'EES. Toutefois, Inmet n'a pas accompli autant de progrès qu'elle l'espérait au niveau de la mise en oeuvre d'un système de gestion et du manuel d'EES à Pyhäsalmi, en Finlande.

Évaluations des relations externes Inmet Mining Corporation



Évaluations de la planification de la gestion de crises Inmet Mining Corporation



Dans le secteur de la gestion des crises et de l'intervention d'urgence, la compagnie a fait un grand pas en avant en établissant des plans de mesures et d'interventions d'urgence sur ses propriétés fermées au Canada. De plus, des exercices de simu-lation ont été menées à Samatosum (Colombie-Britannique) et à Winston Lake (Ontario). En ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans formels de dialogue et d'engagement communautaires, les progrès escomptés ne se sont pas concrétisés. Cependant, la compagnie a réalisé des progrès au niveau de l'établis-sement de solides assises pour cette activité et de l'amélioration du dialogue. L'analyse de rentabilisation pour le dialogue et l'engagement communautaires formels a évolué lentement au cours des dernières années. Toutefois, Inmet bénéficie aujourd'hui d'une compréhension et d'un engagement à l'échelle de la compagnie pour aller de l'avant avec les plans de dialogue formels.

Sur le site de Troilus, Inmet a mis à contribution ses relations existantes avec la communauté crie en collaborant à plusieurs projets, dont la surveillance environnementale et une étude de cas sur l'expérience de Troilus. À Çayeli (Turquie), Inmet s'est engagée plus à fond dans la collectivité en aidant à établir une Fondation de logement pour venir en aide aux familles défavorisées. À Samatosum et Winston Lake, la compagnie a élaboré des plans communautaires formels et a entamé un dialogue avec ses communautés d'intérêts.

Dans le secteur de l'énergie et des gaz à effet de serre (GES), Inmet n'a pas progressé dans son ensemble. Après avoir réévalué son rendement au regard des protocoles VDMD révisés, la compagnie a rajusté certains de ses niveaux à la hausse par rapport à 2004, surtout à la mine Ok Tedi. En regardant vers l'avenir, Inmet a maintenu ses objectifs 2005 pour l'année 2006. L'entreprise continuera d'améliorer sa

gestion des résidus miniers dans l'année qui vient. Elle mettra également à profit les assises existantes pour l'engagement communautaire en établissant et en mettant en oeuvre des plans formels, surtout à ses sites d'exploitation de Çayeli, Pyhäsalmi, Troilus et Las Cruces.

Newmont Canada Limited— Mine Golden Giant

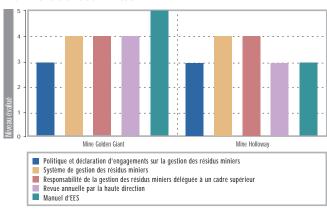
La mine Golden Giant de Newmont est une mine d'or souterraine comprenant une usine de traitement, une affinerie et d'autres installations en surface. La mine se trouve dans les terres à 30 km de la rive nord du lac Supérieur, dans le camp minier Hemlo. On y compte environ 250 employés, la plupart résidant à Manitouwadge (Ont.), 50 km au nord du site minier.

La mine Golden Giant a été en exploitation continuelle depuis sa mise en production en 1985. En 2005, la mine a vendu 162 000 onces d'or, portant le total vendu à ce jour à plus de 6,7 millions d'onces d'une valeur de 3,2 G\$. Après 21 années d'exploitation fructueuse, et en raison de l'épuisement des ressources, la mine a cessé ses opérations souterraines en février 2006. La compagnie s'attachera maintenant à la restauration du site, qui devrait être terminée d'ici quatre ou cinq ans. La surveillance et les rapports réglementaires se poursuivront par la suite.

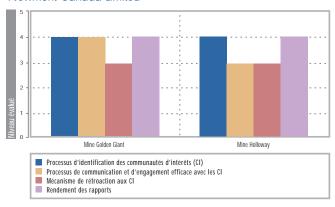
Les principaux objectifs environnementaux de la mine Golden Giant visent encore à prévenir les incidents environnementaux; minimiser l'impact des activités sur le milieu; et respecter toutes les exigences réglementaires.

En établissant des normes internes plus rigoureuses que les normes environnementales réglementaires, Golden Giant s'est conformée entièrement pour la sixième année consécutive aux exigences visant les rejets d'effluents traités, de même qu'à celles visant son permis d'utilisation d'eau douce. Autre réalisation remarquable, la mine a réduit ses déversements accidentels de douze en 2004 à seulement un déversement mineur en 2005. Ce déversement de 1 500 litres de boues de broyage a été isolé et rapidement nettoyé sans

Évaluations de la gestion des résidus miniers Newmont Canada Limited



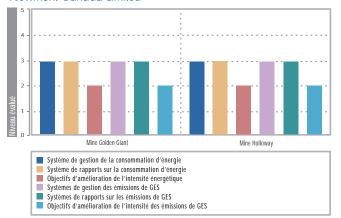
Évaluations des relations externes Newmont Canada Limited



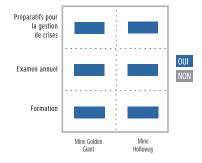
environnementaux, approbations, permis et exigences pour surveiller et gérer adéquatement la fermeture et la restauration du site

- accroître la participation et le dialogue avec les communautés d'intérêts en ce qui a trait à la fermeture de la mine
- favoriser de bonnes relations avec les Premières nations de la région

Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) Newmont Canada Limited



Évaluations de la planification de la gestion de crises Newmont Canada Limited



pour leur léguer un solide héritage evironnemental

favoriser le dialogue avec le public durant la transition complète jusqu'à la restauration du site

Le tableau suivant résume le rendement environnemental de Golden Giant :

Objectifs de Golden Giant pour 2006 :

causer de dommages à l'environ-

nement.

- minimiser l'impact des activités en respectant toutes les exigences réglementaires et normes de l'entreprise
- revoir et modifier au besoin l'ensemble des programmes

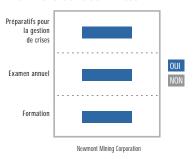
Indicateurs du rendement environnemental

	2002	2003	2004	2005
Nombre total d'incidents environnementaux	16	12	12	1
Incidents env. avec répercussions négatives	0	0	0	0
Conformité des rejets d'effluents traités	100%	100%	100%	100%
Conformité de l'utilisation d'eau douce	100%	100%	100%	100%
Infractions, accusations, amendes liées à l'environnement	0	0	0	0
Efficacité du recyclage de l'eau	75,1%	80,4%	96,2%	95,9%
Litres d'eau douce par tonne de minerai	906	1 113	264	223

Newmont Canada Limited— Mine Holloway

La mine Holloway de Newmont se trouve dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, à 56 km à l'est de Matheson, dans le nord-est de l'Ontario. Il s'agit d'une mine souterraine à trois puits, assortie d'une usine de traitement de l'or et d'une affinerie. La mine emploie environ 179 personnes provenant de 26 communautés locales

Évaluations de la planification de la gestion de crises Newmont Canada Limited



La stratégie environnementale de la mine consiste à se conformer à tous les règlements du gouvernement et toutes les normes de l'industrie, tout en mettant en œuvre son système de gestion environnementale Cinq étoiles. La compagnie veille à protéger le milieu en intégrant la conformité et les systèmes de gestion environnementale à ses stratégies opérationnelles, et en adoptant des programmes de surveillance et de contrôle efficaces.

En acquérant l'usine Holt-McDermott de Barrick, Holloway devait intégrer de nouvelles disciplines à son programme environnemental, dont la gestion des résidus miniers. L'intégration de l'usine et de ses quatre bassins à résidus, formés par 18 petis barrages, élargissait dès lors son champ d'activités et présentait de nouveaux défis, car l'aire de confinement des résidus couvre un bassin hydrographique de 3,39 km².

Holloway doit rejeter de l'eau dans l'environnement en conformité avec les permis et règlements provinciaux et fédéraux. Chaque année, le site rejette dans la rivière Magusi quelque 2,5 millions de m³ d'eau traitée provenant de ses intallations de confinement et de traitement.

Malgré ses nouveaux défis environnementaux, la mine Holloway a enregistré plusieurs réalisations au cours de la dernière année :

- amélioration de ses cotes de rendement environnemental en regard de son système Cinq étoiles;
- aucun rejet de mercure, cyanures et hydrocarbures (huiles et combustibles);
- aucune perte d'espèces menacées, en péril ou autres espèces communes.

En 2006, Holloway focalisera son attention sur son plan environnemental de fermeture, qui fait partie intégrante de son processus de planification général de durée de vie de la mine.

Placer Dome Canada

Toutes les exploitations canadiennes de Placer Dome se trouvent en Ontario : la mine Campbell, dans le district de Red Lake; la mine Musselwhite, au nord de Pickle Lake; et la coentreprise Porcupine à Timmins. Les exploitations canadiennes fermées mais toujours sous la gouverne de Placer Dome sont la mine d'argent Equity, près de Houston (C.-B.); la mine de Dona Lake, près de Pickle Lake (Ont.); et la mine de Detour Lake, au nord de Cochrane (Ont.).

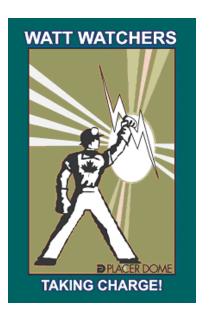
L'engagement de la compagnie à l'égard du développement durable se reflète dans sa charte qui énonce les directives régissant ses pratiques dans tous ses secteurs d'activité. Les mines peuvent adapter ces directives à leurs besoins particuliers; elles permettent d'établir les objectifs et priorités et de déterminer les améliorations à apporter à chaque site. Chaque élément du programme de durabilité d'un site permet à ce site de fonctionner de façon aussi durable que possible.

La participation des intervenants est une grande priorité de Placer Dome en ce qui a trait au développement durable. Par ses méthodes efficaces pour susciter la participation locale à l'échelon des mines, la compagnie informe ses intervenants, facilite le dialogue et sollicite les commentaires.

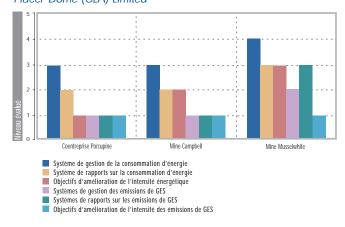
Depuis son dernier rapport sur les indicateurs VDMD, Placer Dome Canada a mis l'accent sur l'amélioration de la gestion des crises, des résidus miniers, de l'énergie et de la participation communautaire.

Placer Dome a révisé en profondeur son plan de gestion des crises et établi des réseaux de communication efficaces entre ses sites miniers et son siège social, à Vancouver.

Sur le plan de la gestion des résidus miniers, les exploitations de Placer Dome ont été soumises à des vérifications externes conformes aux lignes directrices de l'AMC. Des vérifications externes ont été réalisées en regard des niveaux d'évaluation VDMD rapportés pour la mine Campbell et la coentreprise Porcupine. Les sites travaillent ensemble pour améliorer leurs manuels d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES). Ces efforts devraient permettre d'améliorer le fonctionnement des parcs à résidus miniers de la compagnie et de rehausser sa cote en vertu de l'initiative VDMD.



Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) Placer Dome (CLA) Limited



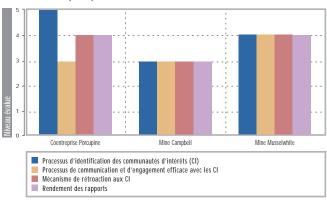


Revue annuelle par la haute direction

Évaluations de la gestion des résidus miniers

■ Politique et déclaration d'engagements sur la gestion des résidus miniers ■ Système de gestion des résidus miniers ■ Responsabilité de la gestion des résidus miniers déléguée à un cadre supérieur

Placer Dome (CLA) Limited



Évaluations de la planification de la gestion de crises Placer Dome (CLA) Ltd.



La gestion de l'énergie est importante pour Placer Dome. En 2005, la compagnie a instauré son programme Watt Watchers qui fait intervenir ses employés dans ses initiatives de gestion et de conservation de l'énergie. Ce programme, en place aux trois sites, comporte une campagne de sensibilisation incitant les employés à modifier leurs habitudes et participer aux efforts de conservation d'énergie. Il comprend des ateliers sur l'économie d'énergie et favorise la communication avec les employés et les communautés au sujet de l'importance d'économiser l'énergie. En moins d'un an, ce programme s'est révélé très efficace. Placer Dome Canada vise à améliorer son efficacité énergétique de 10 % d'ici à la fin de 2006.

Le programme Watt Watchers est axé sur l'économie d'énergie, mais il devrait aussi mener à une réduction des émissions de GES. La compagnie utilisera les données de ses programmes d'économie d'énergie pour élaborer une nouvelle stratégie sur les GES.

Mine Musselwhite

Dans l'ensemble, Placer Dome a intégré les exigences VDMD à ses systèmes et programmes de gestion existants, et inclus dans son plan annuel de développement durable des améliorations qui se reflètent dans l'évaluation VDMD. La compagnie peut ainsi tabler sur ses programmes existants plutôt que de traiter l'initiative VDMD indépendamment. Placer Dome continuera de faire des progrès et de renforcer son rendement envi-ronnemental et social à l'avenir.

Société aurifère Barrick

Depuis son entrée dans l'industrie aurifère en 1983, la Société aurifère Barrick s'est hissée au troisième rang mondial des producteurs d'or. À la fin de 2005, elle comptait 14 sites en exploitation et trois projets de mise en valeur sur quatre continents et dans huit pays différents.

Le siège social de Barrick se trouve à Toronto, et la compagnie exploite deux sites miniers au Canada : la mine Eskay Creek, dans le nord de la Colombie-Britannique; et la coentreprise Hemlo, sur la rive nord du lac Supérieur. Elle est aussi en voie de fermer un de ses sites au Canada, la mine Nickel Plate, dans le centre-sud de la Colombie-Britannique.



Iceberg au large des rives bordant les monts Torngat, au Labrador

La responsabilité sociale est depuis longtemps une priorité à tous les sites de Barrick. En 2004, la direction a créé son Comité de l'environnement, de la santé, de la sécurité et du développement durable (ESSD), qui examine régulièrement les tendances du rendement et les problèmes, et approuve les plans stratégiques en matière d'ESSD. À la fin de 2004, Barrick s'est aussi dotée d'une charte des responsabilités sociales qui décrit sa méthode d'approche à cet égard.

Chez Barrick, la responsabilité sociale fait intervenir une gamme de programmes et d'initiatives liées au dialogue, aux communications, à l'évaluation des impacts sociaux, au développement de l'infrastructure communautaire et aux dons de charité. Cette approche globale vise à faire en sorte que les avantages découlant de l'activité minière soient partagés afin de procurer des atouts sociaux et économiques durables aux communautés, régions et pays où la compagnie est établie. Barrick a signé le Pacte mondial de l'ONU vers la fin de 2005. témoignant de son engagement à l'égard de l'intégration de la responsabilité sociale à sa culture, sa stratégie et ses activités courantes.

Barrick participe volontairement à plusieurs initiatives environnementales. La compagnie est signataire du code de gestion environnementale de l'industrie australienne des minéraux et des principes directeurs de l'initiative VDMD de l'AMC. Barrick a parrainé l'établissement du code international de gestion des cyanures afin d'améliorer la gestion de cette substance aux exploitations aurifères du monde entier. De plus, les sites de Barrick participent à des initiatives environnementales locales telles que l'initiative du gouverneur du Nevada pour la gélinotte des armoises (É.-U.); et le programme de protection des oiseaux de proie de l'ouest de l'Australie.

En 2003, la direction de Barrick a approuvé un système de santé et sécurité qui focalise ses programmes et politiques dans tous ses secteurs d'activité. Ce système mise sur la politique de santé et sécurité de la compagnie en établissant des normes complètes d'excellence et des pratiques permettant de s'y conformer. La sécurité est l'un des cinq aspects clés du rendement représentés dans les engagements annuels de la compagnie pour son rendement à tous ses échelons.

Pour plus de détails sur le rendement environnemental de Barrick, visitez le www.barrick.com.

Suncor Energy Inc.

En 1967, Suncor a fait sa marque dans l'histoire en produisant le premier baril de brut synthétique à partir de sables bitumineux. Suncor compte maintenant quatre grandes divisions commerciales. Elle produit du gaz naturel dans l'Ouest canadien et mène des activités de raffinage, de marketing et de vente en Ontario et au Colorado.

Près de Fort McMurray, dans le nord de l'Alberta, Suncor extrait le bitume des sables bitumineux et le valorise pour en faire un produit prêt pour l'affinerie et du diesel. Avec une production totale de près d'un milliard de barils et suffisamment de réserves pour soutenir la production pendant encore 50 ans, Suncor demeure un chef de file de l'exploitation des sables bitumineux.

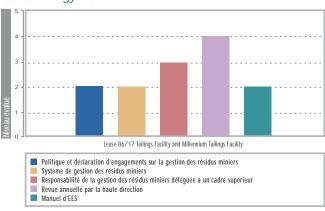
En 2005, Suncor a terminé son expansion, et sa capacité de production est passée à 260 000 barils par jour.

Suncor gère ses affaires de manière à accroître ses avantages sociaux et économiques, tout en minimisant les répercussions environnementales de ses activités. La technologie et l'innovation sont au cœur de sa vision.

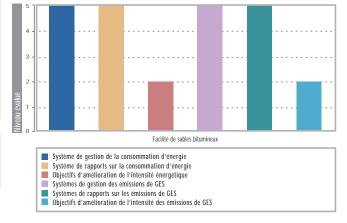
Voici quelques exemples des initiatives de développement durable de Suncor :

■ En 1997, Suncor a instauré la technologie des résidus consolidés (RC), qui utilise le gypse pour lier les résidus fins aux sables extraits, libérant l'eau afin de la réutiliser pour le traitement des sables bitumineux. Le reste des solides se fusionnent pour former un dépôt récupérable. Une fois que l'eau libérée a été éliminée, les solides sont scellés à l'aide de sable en vue de la restauration du site. Le premier bassin de RC de Suncor devrait être rempli d'ici 2007, une étape clé vers la restauration de la surface.

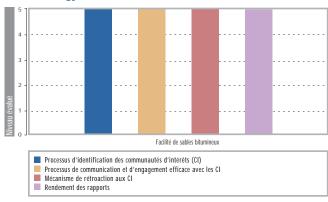
Évaluations de la gestion des résidus miniers Suncor Energy Inc.



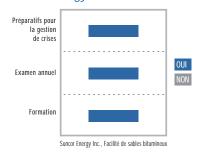
Évaluations de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) Suncor Energy Inc.



Évaluations des relations externes Suncor Energy Inc.



Évaluations de la planification de la gestion de crises Suncor Energy Inc.



- L'intensité de l'utilisation de l'eau aux exploitations de Suncor a diminué de 32,3 % entre 2000 et 2004, reflétant une augmentation de l'utilisation d'eau recyclée à partir des systèmes de traitement des résidus des exploitations d'extraction et de valorisation. Comme elle utilise plus d'eau recyclée, elle rejette moins d'eau dans la rivière Athabasca. L'eau recyclée compte pour 82 % de l'eau que Suncor utilise pour produire son pétrole.
- Entre 2000 et 2004, les émissions de NO_x et l'intensité des emissions aux exploitations de sables bitumineux de Suncor ont diminué de 8,9 % et de 53,5 % respectivement. La compagnie a dépassé son engagement quant à la réduction des émissions de NO_x en

- se dotant de véhicules gros porteurs, d'excavatrices, de bouteurs et de rétrocaveuses plus efficaces.
- Suncor joue aussi un rôle de premier plan en équilibrant la conservation de la forêt boréale et la mise en valeur responsable des ressources. Elle est un membre fondateur de la Convention pour la conservation de la forêt boréale, élaborée par 11 Premières nations, des groupes environnementaux et des entreprises du secteur des ressources. En novembre 2005, la Suncor Energy Foundation a annoncé qu'elle investirait 1,05 M\$ en trois ans pour aider l'Alberta Conservation Association à acquérir un habitat boréal important, qui sera ensuite transféré à Alberta Parks
- Suncor collabore aussi avec la municipalité régionale de Wood Buffalo pour gérer les déchets.
 Suncor et la Suncor Energy Foundation verseront 100 000 \$ à la municipalité au cours des trois prochaines années pour élaborer une campagne de sensibilisation et d'éducation du public sur le recyclage et la gestion des déchets. Les deux parties envisageront aussi un projet de cogestion des déchets, y compris les matières recyclables.



Fous de Bassan nichant au cap St. Mary's, à Terre-Neuve

- Suncor, de concert avec la municipalité régionale de Wood Buffalo et l'Athabasca Regional Issues Working Group, a élaboré les premiers indicateurs d'une communauté durable pour la région de Wood Buffalo. Ces 21 indicateurs servent à mesurer la qualité de vie de la communauté par rapport à d'autres communautés albertaines, dont Edmonton, Grande Prairie et Medicine Hat.
- En décembre 2005, la Suncor Energy Foundation a annoncé un investissement de 2,5 M\$ dans ce qui sera le plus grand centre récréatif polyvalent en Alberta, qui sera construit sur l'île MacDonald, à Fort McMurray, et desservira les communautés de la région de Wood Buffalo.

Le développement durable est au cœur de la stratégie à long terme de Suncor. La compagnie croit que fournir de l'énergie en répondant aux attentes sociales, environnementales et économiques de tous les intervenants – employés, actionnaires, clients, communautés, gouvernements et groupes militants – jette des bases solides pour accroître la valeur de l'investissement des actionnaires.

Pour plus d'information sur les progrès de Suncor en matière de développement durable et de responsa-bilité environnementale et sociale, veuillez consulter le rapport de 2005 sur le développement durable et le rapport de 2004 sur le changement climatique, à www.suncor.com. Pour obtenir des copies des rapports courants et passés, veuillez appeler au 1 800 558-9071 ou écrire à info@suncor.com.

Syncrude Canada Ltd.

Chef de file du secteur des sables bitumineux au Canada, Syncrude répond à 13 % des besoins en pétrole brut du pays. Syncrude exploite des mines de sables bitumineux, des installations d'extraction et de valorisation et des usines de services techniquement avancées à ses deux sites au nord de Fort McMurray, en Alberta. Un projet d'expansion majeur portera sa production de brut à environ 350 000 barils/jour en 2006.

Syncrude a renforcé et rationalisé son engagement à l'égard d'un rendement supérieur en matière d'environnement, de santé et de sécurité (ESS) par la mise en œuvre d'un système de gestion qui permet d'identifier les risques, puis de documenter et d'appliquer des mesures d'atténuation des risques cernés.

Voici les faits saillants de 2005 :

Syncrude a poursuivi son travail pour réduire ses émissions sulfurées. La technologie de réduction de ces émissions fait partie d'un projet d'expansion de

- l'usine de traitement qui sera terminé au milieu de 2006. Syncrude va aussi de l'avant avec l'intégration de cette technologie à ses opérations d'ici à 2009. Ces deux projets permettront de réduire les émissions d'anhydride sulfureux et de particules de 50 % par rapport aux niveaux actuels, même si la production doit augmenter d'environ 50 %.
- La compagnie a réduit de plus de 25 % l'eau puisée de la rivière Athabasca grâce à un meilleur système de bassins de recyclage et d'autres initiatives de conservation de l'eau. Un système général de gestion de l'eau a donné lieu à davantage de progrès en 2005 et permis à Syncrude d'enregistrer sa plus faible prise d'eau brute depuis 1990, soit moins de 50 % de la limite autorisée. Le système de recyclage en continu répond à plus de 80 % de ses besoins en eau. La compagnie n'injecte pas d'eau dans les réservoirs naturels et ne rejette pas d'eau de procédés dans les réseaux hydrographiques.
- Syncrude a restauré 305 ha de terres en 2005, pour un total de 4 360 ha, soit 22 % des terres perturbées à ce jour. Pour la première fois, son taux de restauration a dépassé son taux de pertubation des terres au site de Mildred Lake. Au chapitre du



- reboisement, elle a planté plus de 660 000 semis d'arbres et d'arbustes, portant le total à plus de 4 millions d'arbres plantés.
- La compagnie a continué d'exploiter le Beaver Creek Wood Bison Ranch en partenariat avec la Première nation de Fort McKay et a de nouveau remporté un prix pour la qualité de son troupeau de 300 bêtes.
- Syncrude a mené un examen indépendant de son programme de relations avec les Autochtones et a déjà commencé à appliquer les recommandations des intervenants. Elle a embauché un représentant autochtone qui travaille en lien étroit avec les communautés autochtones pour optimiser leurs possibilités d'emploi.
- Syncrude a continué de collaborer avec les intervenants régionaux pour gérer les effets sociaux et environnementaux de ses activités. Des groupes multilatéraux se réunissent et échangent des données scientifiques pour aider à mieux comprendre l'impact de l'activité humaine et industrielle sur l'air, le sol et l'eau.
- La compagnie a fait don de 54 000 \$ à des organismes sans but lucratif pour lesquels ses employés font du bénévolat. Elle investit aussi stratégiquement à l'échelon local dans l'éducation et le perfectionnement; l'environnement, la santé et la sécurité; les sciences et la technologie; le développement communautaire; les arts et la culture; et les loisirs.

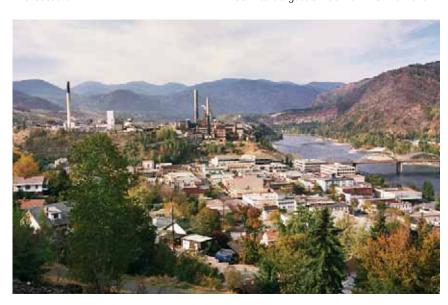
Pour plus d'information sur Syncrude et pour examiner son rapport de 2004 sur le développement durable, visiter le www.syncrude.com.

Teck Cominco Limitée

Teck Cominco a adopté des pratiques commerciales responsables dans tous ses secteurs d'activité. Ses activités sont régies par les principes énoncés dans sa charte et par ses normes d'entreprise établies dans son code de pratiques sur les affaires, l'environnement, la santé et la sécurité. Ces principes et normes (voir www.teckcominco.com) sont présentés depuis 2002 dans le rapport sur le développement durable de la compagnie. Les normes de rendement de la compagnie en ce qui a trait aux relations externes, à la gestion des résidus et aux communications en situation de crise s'apparentent étroitement aux indicateurs VDMD.

Teck Cominco mesure son rendement de façon régulière et globale. Ses rapports environne-mentaux mensuels et trimestriels font le suivi de plusieurs indicateurs, dont la conformité aux permis, la surveillance environnementale, les entrées et sorties de matériel, les préoccupations et interventions communautaires, la restauration des sites et les processus de dialogue. La compagnie a modifié ses rapports en 2005 en fonction des domaines de rendement de l'initiative VDMD.

Le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité de Teck Cominco établit des objectifs et stratégies axés sur l'environnement, la responsabilité sociale et la sécurité. Pour sa part, le comité de gestion de l'environnement



Cette année, Teck Cominco fait état de son rendement à trois établissements : Highland Valley Copper, un des plus importants complexes miniers et métallurgiques au monde dans le secteur du cuivre; le complexe de Trail, un des plus importants complexes intégrés de fonte et d'affinage de zinc et de plomb; et les mines d'or Hemlo, dont Teck Cominco détient 50 % des intérêts avec la société aurifère Barrick.

et des risques, un comité de la haute direction présidé par le PDG, établit les priorités et orientations des programmes environnementaux et de santé et sécurité, surveille le rendement et mesure les résultats. Ces deux comités assurent une surveillance étroite du rendement en matière de SSEC.

Au début de 2006, le personnel des sites et du siège social a réalisé des évaluations très franches du rendement de la compagnie en regard des protocoles VDMD dans quatre domaines : relations externes, gestion des résidus miniers, planification de la gestion de crises et gestion de l'énergie et des

émissions de GES. Ces évaluations ont été examinées par les cadres des opérations pour vérifier la clarté des résultats et établir les priorités de 2006. Les résultats ont été inférieurs aux attentes pour certains indicateurs en raison de l'absence de systèmes pleinement documentés.

À l'heure actuelle, les exploitations focalisent sur l'efficacité énergétique et la réduction des coûts. À Hemlo, une analyse des pratiques de gestion de l'énergie et un examen à l'échelle du site, en 2005, ont permis d'identifier des améliorations qui réduiront de près de 1 M\$ les coûts annuels liés à l'énergie.

Teck Cominco constate que certains indicateurs VDMD nécessiteront des précisions afin d'être appliqués de façon uniforme dans l'ensemble de la compagnie. De même, le personnel des sites participe pleinement au programme et est en mesure d'offrir des commentaires précieux quant à l'interprétation des indicateurs et la conception de systèmes permettant de surveiller le rendement et d'en faire rapport. Teck Cominco a utilisé les indicateurs VDMD et d'autres éléments pour établir ses priorités pour 2006.

Avec la publication de son rapport de 2005 sur le développement durable,

Teck Cominco amorce la transition vers l'application des lignes directrices de la Global Reporting Initiative. Une des premières étapes consistera à revenir à un rapport imprimé plus détaillé. Le rapport sera offert aux communautés d'intérêts et affiché sur le site Web de la compagnie vers le milieu de l'année.

Engagée envers l'amélioration continuelle, Teck Cominco appuie fortement l'initiative VDMD comme un moyen de démontrer ses progrès dans des domaines clés et de déterminer ses autres secteurs d'intervention prioritaires.



Vue du comté de Prince Edward, en Ontario, où la géologie, les conditions du sol et le climat sont à la base d'une des plus récentes régions viticoles du Canada.

Photo dédiée à Dan Paszkowski, ancien employé de l'AMC devenu président de la Canadian Vintners Association.



L'Association minière du Canada

est l'organisme national qui représente l'industrie minière canadienne. Elle regroupe des sociétés engagées dans les domaines de l'exploration minérale, de l'extraction minière, de la métallurgie, de l'affinage et de la fabrication de produits mi-ouvrés. La plus grande partie de la production canadienne de minéraux et de métaux provient des sociétés membres de l'association.

L'association défend les intérêts de l'industrie aux échelons national et international, travaille de concert avec les gouvernements à l'élaboration de politiques touchant aux ressources minérales, renseigne le public et favorise la collaboration entre ses sociétés membres pour résoudre des problèmes communs. L'AMC travaille en relation étroite avec les associations minières provinciales et territoriales, de même qu'avec d'autres groupes de l'industrie d'un bout à l'autre du Canada et ailleurs dans le monde.



L'Association minière du Canada

350, rue Sparks, pièce 1105, Ottawa (Ontario) K1R 7S8

Téléphone: 613 233-9391 Télécopieur : 613 233-8897 Site Web: www.mining.ca



Ce rapport est imprimé sur du papier contenant des fibres recyclées.

Publié en mai 2006

Imprimé au Canada